



Le Village

www.associationlevillage.fr

Rapport d'activité 2016



« Nous devons entreprendre une révolution radicale de nos valeurs. Nous devons rapidement amorcer le passage d'une société "centrée sur les choses" à une société "centrée sur les personnes". »

Martin Luther King, 1967

S O M M A I R E

★ PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE DU VILLAGE

- ↪ Le Village
- ↪ L'organisation des équipes
- ↪ L'organigramme
- ↪ Les partenaires
- ↪ Gestion sociale / Communication
- ↪ Les événements marquants de l'année 2016

★ LE VILLAGE ARCHIPEL - CAVAILLON

- ↪ La Maison Commune de Cavillon
- ↪ Accueil Immédiat
- ↪ La Médiation de Rue – Cavillon -L'Isle sur La Sorgue
- ↪ Référence RSA

★ CHANTIER D'INSERTION LE VILLAGE

- ↪ Accompagnante Socio-Professionnelle
- ↪ Vie Quotidienne
- ↪ Maraîchage
- ↪ Pôle Eco-Construction

★ LA MAISON RELAIS/ PENSION DE FAMILLE LE VILLAGE

- ↪ Les chiffres
- ↪ Accompagnant Social
- ↪ Hôte
- ↪ Cueillettes solidaires

★ POINT SUR LES FINANCEMENTS 2016

★ LES MOTS DE VINCENT

★ LA VIE AU VILLAGE

- ↪ Bal Folk
- ↪ Randonnée dans Le Queyras
- ↪ La fête du Village
- ↪ Le Festival «C'est pas du luxe !» - Remise des carnets de voyage de la 3^{ème} édition
- ↪ Village Pile-Poil - Lancement du disque
- ↪ Articles dans les journaux et revue

PRÉSENTATION ADMINISTRATIVE

LE VILLAGE

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

L'ORGANIGRAMME

LES PARTENAIRES

GESTION SOCIALE / COMMUNICATION

*LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
DE L'ANNÉE 2016*

LE VILLAGE

Structure, équipe salariée et conseil d'administration

Nom : Association «LE VILLAGE»

Siège social : Mas de la Baronne - BP 10056
84302 CAVAILLON Cedex
Tel : 04.90.76.27.40
Fax : 04.90.78.37.64
Courriel : associationlevillage@wanadoo.fr
Site : www.associationlevillage.fr

Date de création : Juin 1993

Objet : Les statuts de l'association, tels que révisés lors de l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2013, indiquent dans leur article 2 que :

« L'objet de l'association est l'accueil, l'hébergement, la réinsertion sociale et professionnelle de personnes en grandes difficultés pour leur permettre de sortir des situations de précarité dans lesquelles elles se trouvent et de parvenir à une autonomie de vie. L'aide alimentaire est un des moyens d'action de l'association ».

Activités de la structure :

- Logement adapté :

- Logement adapté de moyenne et longue durée : **28 places**.
Dans un vieux mas, résidence collective et en pavillons individuels.

- Chantier d'insertion :

- Des ateliers diversifiés pour **36 postes** en contrats aidés :
 - Vie quotidienne : Cuisine, ménage, lingerie...
 - Gestion des espaces verts, Maraîchage
 - Métiers du bâtiment, second œuvre et menuiserie
 - Production et mise en œuvre d'éco-matériaux : Brique de Terre Compressée, Enduits terre, Balle de riz.

- Référence RSA : Accompagnement dans ce cadre de 40 bénéficiaires.

- Accueil immédiat : 5 places

Accueil inconditionnel pour de courtes durées de personnes orientées par le SIAO/115 au 111, rue Vèran Dublé – CAVAILLON.

- Accueil de jour : 5 demi-journées par semaine

« La Maison Commune » (Le Village – Le Secours Populaire Français – Les Restaurants du Cœur)
35 Avenue Charles Vidau – CAVAILLON.

- Médiation de rue : 2 jours par semaine - Cavaillon / L'Isle sur la Sorgue

L'ORGANISATION DES ÉQUIPES

Le Conseil d'administration au 10/07/2016

Le bureau :

Co-Présidents : Brigitte Lefebvre et Alain-Pierre Lilot

Co-Trésoriers : Nicole Hullein et Michel Jayet

Co-Secrétaires : Yvette Lilot et Jean Michel Gremillet

Marie Josephe Ballandras – Chiappa

Agnès Delclos

Monique Lauvergnas

Jacky Quemener

Franck Chardigny

Thomas Gentil

Gérard Lloret

Membres de droits :

Conseil Départemental : S. Bouchet

Ville de Cavaillon : E. Amoros

Etat (DIRECCTE) : P. Henriet

Banque Alimentaire 84

SCIC OKHRA

Représentants des personnes accueillies par tirage au sort : 4

Représentants des salariés permanents, 2 Délégués du personnel, et 2 par tirage au sort

Equipe permanente



2 CDD

16 salariés



14 CDI

Ratio hommes / femmes

41 % de femmes

59 % d'hommes

Age moyen

45 ans

Insertion des jeunes

13 stagiaires 1 volontaire Service Civique

L'ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le Conseil d'Administration

Co-Présidents : Brigitte Lefebvre et Alain-Pierre Lilot

Co-Trésoriers : Nicole Hullein et Michel Jayet

Co-Secrétaires : Yvette Lilot et Jean Michel Gremillet



Pôle Logement / Hébergement <i>Pension de famille,</i> <i>Accueil immédiat</i>	Pôle Insertion Professionnelle <i>Chantier d'insertion</i>	Pôle Accompagnement Social <i>Référence RSA, Accueil de jour,</i> <i>Médiation de rue</i>
---	--	--

Laurent Mulheim

Maraîchage

Sophie Alvado

Vie Quotidienne

Alain Micoulet

Ecomatériaux

Florian Istria

Ecomatériaux

Jean Paul Pissot

Chantiers extérieurs

Lisa Gastaldi

Accompagnante
socio-professionnelle

Martial Vitteau

Accompagnant socio éducatif

Magalie Gillibert

Référence RSA

Benjamin Chabrol

Accueil de jour

Marie-Jo Chiappa

Médiation de rue

Fabrice Eymery

Pension de famille

Magali Gillibert

Pension de famille

Arsene Otmani

Accueil immédiat

Martial Vitteau

Accompagnant socio éducatif



Les fonctions supports

Accueil et secrétariat – Corinne Dalmasso

Administration et comptabilité – Jackie Severi

Chargée de projets - Anne Leymat

Animation et coordination – Vincent Delahaye

GESTION SOCIALE

Mutuelle santé

Dans le cadre de la loi de sécurisation de l'emploi, l'association a mis en place une mutuelle santé complémentaire pour l'ensemble des salariés, permanents ou personnes en contrat d'insertion. Après étude comparative de différents prestataires, le groupe Eovie a été retenu. La mutuelle est proposée aux salariés, mais également à ses ayants droits.

Au delà de la seule obligation légale, l'association a été attentive aux garanties proposées. L'association prend en charge 50% de la contribution de base pour le salarié.

En décembre 2016, **13 personnes** ont bénéficié de cet avantage social: 8 salariés permanents, 3 personnes en contrat aidé, et 2 personnes en contrat d'insertion.

COMMUNICATION

➤ *L'association Le Village sur la toile*

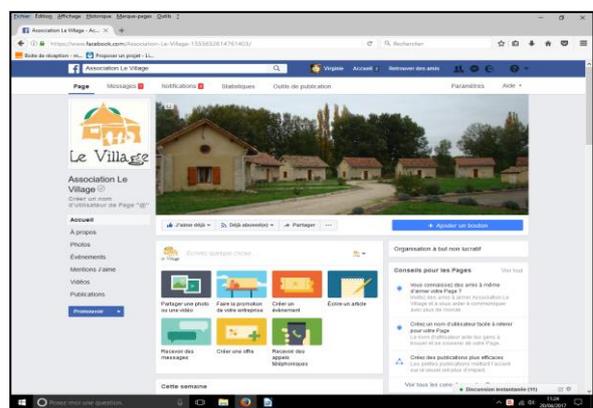
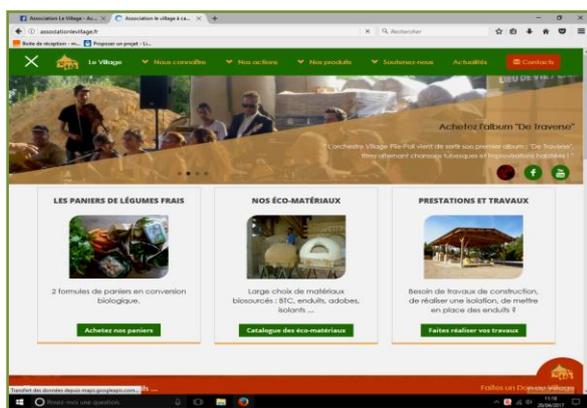
L'association se rend plus visible. Le site internet change de style : adapté à la consultation sur tablette ou téléphone mobile et laissant une grande part à la promotion des produits de l'association destinés à la vente, il intègre un module d'appel aux dons en ligne. Les remontées des réseaux sociaux sont également visibles dès la page actualité.

Le site a reçu plus de 1 250 visiteurs au 31/12/2016.

L'association s'est également dotée d'une page Facebook où se trouvent les infos, photos et vidéos qui font l'actualité du Village.

Chacun(e) pourra ainsi relayer et partager ces infos avec ses ami(e)s par mail, facebook....

Au plaisir donc de nous retrouver sur la toile.



➤ *La vie au Village*

Destinée aux membres du Conseil d'administration, aux adhérents, aux personnes bénévoles, salariés et accueillies, cette page d'info a pour objectif de relater, de façon succincte, la vie de l'association. Elle sort tous les 2 mois au rythme du Conseil d'administration. 8 numéros sont sortis en 2016. Les exemplaires sont consultables à l'accueil de l'association.

LES PARTENAIRES

L'association Le Village fait fonctionner son lieu de vie et mène ses actions d'utilité sociale avec l'aide de financements publics, de fondations, l'appui ponctuel de voisins de site ainsi que celui d'autres associations.

Les partenaires publics :

L'Union Européenne : Le Fond Social Européen

L'Etat :

- **DIRECCTE** : Chantier d'Insertion,
- **DDCS** : Maison Relais, Accueil immédiat, Accueil de jour, Médiation de Rue
- **Ministère de la Justice**.

Le Conseil Régional Paca : Chantier d'Insertion,

Le Conseil Départemental de Vaucluse : Chantier d'Insertion, Référence RSA,

La Mairie de Cavaillon : Mise à disposition du site,

Les fondations :

Fondation Abbé Pierre : Pension de famille / Maison Relais,

Fondation J.M. BRUNEAU : Participation aux investissements de l'association,

Fondation de France : Développement de projets.

Les voisins de site :

Lafarge : mise à disposition du site,

Gravisud : Services de terrassement ponctuels

Les partenaires associatifs quotidiens :

Ville de Malemort de Provence : Maisons des jours meilleurs

Les Restos du Cœur et Le Secours Populaire : La Maison Commune

APTE (Association pour la Protection des Techniques Ecologiques) : Prestations et formations en écoconstruction.

... mais aussi d'autres associations avec des appuis aux formes diverses :

La Banque Alimentaire, le Centre d'Alcoologie, Le RESAD, La Garance Scène Nationale de Cavaillon, Lance Croquette, Culture du Cœur, La Médiathèque, Le Parc Naturel Régional du Luberon, CIVAM, Au Maquis, Le GRETA.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

Une année active, novatrice et constructive !

➤ **14 Février : 1er Bal Folk de soutien** avec l'orchestre « *Sous le Pont* » organisé au profit de La Maison Commune. Plus de 200 personnes ont sillonné la piste.

Partenaires : Les Resto du Coeur et Le Secours Populaire

➤ **Avril** : Accord des partenaires institutionnels pour poursuivre l'expérience pilote de **médiation de rue** à la rencontre des personnes en situation de très grande précarité, initiée sur Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue en partenariat avec HAS.

Partenaires : HAS, CCAS, La Police Municipale de L'Isle sur La Sorgue et Cavaillon

➤ **Mai** : Lancement de l'**atelier « Vélo »** : participatif et solidaire. Premier vélo réparé ! L'atelier se base sur la revalorisation des vélos abandonnés et autour de l'apprentissage de la mécanique. L'atelier offre la possibilité d'acquérir un vélo et de l'entretenir à moindre coût.

Partenaires : Les Resto du Coeur et Emmaus Courthéson

Participation aux **Rencontres Gourmandes** organisées à Préfailles (44) : rencontre sous le signe du plaisir gustatif avec des Pensions de Familles

Partenaire : Fondation Abbé Pierre

➤ **Juin** : 1ère opération de **glanage solidaire** : récolte de cerises.

En 2016, une dizaine d'agriculteurs ou particuliers nous ont permis de glaner 1,5 tonne de fruits et légumes. Etude exploratoire pour ce projet contre le gaspillage alimentaire, et la valorisation des produits récoltés.

Partenaires : Agriculteurs, particuliers, Association Au Maquis, CIVAM

16 Juin : Co-organisation de la **Table Ronde sur le mal logement dans le Vaucluse** pour interpeller et témoigner localement sur le mal logement.

Partenaire: Fondation Abbé Pierre PACA

16 et 17 Juin : **Fête du Village** : Échanges, rencontres festives : contes, cinéma, tournoi de pétanque, reportage video, partage de repas, apéro mais aussi concert...

19 juin : Lancement de la **campagne de financement participatif** de l'association pour le financement de l'album de l'orchestre « *Village Pile Poil* », et le clip : « *En chaussettes à la plage....* » tournée en avril, mai.

Partenaire : Lance Croquette, La Garance, La Gare de Coustellet

➤ **10 Juillet** : Arrivée de la **nouvelle presse à brique isolante**, première étape d'un projet de recherche-action sur la valorisation de la balle de riz.

Partenaires : APTE et Lycée Technique de Manosque

➤ **13 Septembre** : Conférence de presse pour sensibiliser à la difficulté d'accueillir le **Festival « C'est Pas du Luxe »** et diffusion des « *Carnets de Voyages* » sur la 3ème édition du Festival à Apt en 2015.

Partenaires : Fondation Abbé Pierre, La Garance Scène Nationale

➤ **Octobre** : Lancement du **Comité de Pilotage du projet innovant** : « Logement pour tous auto construits / Maison de Jours Meilleurs ».

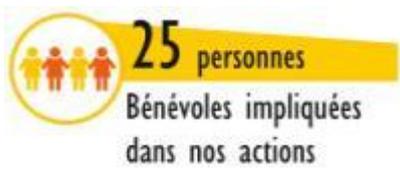
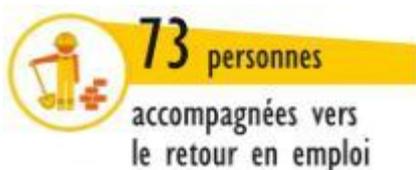
Partenaires : Ville de Malemort de Provence, APTE, Fondation Abbé Pierre

➤ **16 Décembre** : **Soirée de lancement du premier album « De Traverse »** du groupe Village Pile Poil à la Garance Scène Nationale.

Partenaire: Lance Croquette, La Garance Scène Nationale, La Gare de Coustellet, Fondation Abbé Pierre

Et tout au long de l'année : émotions, plaisir, dignité et fierté étaient à chaque fois au rendez-vous !

Les chiffres clés en 2016



L'année 2016 vue par les personnes

Pour Jeanine, l'année 2016 c'est ...

*« Une année **éprouvante** beaucoup, beaucoup de papiers vis-à-vis de la retraite, angoissante car j'étais toujours à Pôle Emploi, **émouvante** par l'accompagnement et l'amour de l'équipe. J'ai pu me remonter moralement à travers le groupe Village Pile Poil. Malgré ma situation l'envie, la solidarité, l'épanouissement m'ont permis de donner mon temps à la Maison Commune pour d'autres personnes. L'envie d'y être grâce aux responsables qui nous accompagnent dans la gentillesse et la patience.*

Aujourd'hui, pour moi, je suis une retraitée presque épanouie par le biais de l'accompagnement sans compter des membres de l'association.

Merci à tous, quand je dis à tous, c'est tout ce qui touche à l'association et qui nous tend la main avec un rayon de soleil pour demain. Merci à tous de rester nos étoiles.

Ici pas besoin d'aller aux îles pour être au paradis. »

Pour Angelo :

« Le Village a été un tremplin, les accompagnements proposés m'ont beaucoup aidé à m'améliorer. J'aimerais qu'il y ait beaucoup plus d'établissements, qui portent des valeurs similaires au Village »

Pour Philippe :

« Grâce au Village, certaines « réactions » se sont faites chez moi. Je suis un ancien alcoolique et grâce à l'Association, j'ai réussi à surmonter cela ».

LE VILLAGE ARCHIPEL
- CAVAILLON -

LA MAISON COMMUNE DE CAVAILLON
35 Av. Charles Vidau
- Benjamin -

ACCUEIL IMMÉDIAT
111 Av. Véran Dublé
- Arsène -

LA MÉDIATION DE RUE
Cavaillon – L'Isle sur la Sorgue
- Marie-Jo -

RÉFÉRENCE RSA
- Magali -

MAISON COMMUNE DE CAVAILLON

35 Av. Charles Vidau

- Benjamin -

**La Maison Commune est ouverte à toute personne isolée ou non,
sans distinction d'âge, d'origine ou de culture.**

La Maison Commune est co-animée par trois associations :

- Les Restos du Cœur,
- Le Secours Populaire Français,
- L'association Le Village.

La Maison Commune a pour objectif principal d'offrir la possibilité à toute personne qui le souhaite de prendre une collation, une douche, de faire une lessive, de déposer des bagages auprès de l'association Le Village ; de trouver des vêtements propres auprès du Secours Populaire Français (SPF) ; de bénéficier, sur critères, de la distribution de colis alimentaires par Les Restos du Cœur.

La Maison Commune est un espace d'échanges et de réciprocité entre les associations et les personnes accueillies.

Salarié du Village au sein de la Maison Commune, mon rôle est articulé autour de trois points-clés : **l'accueil, l'information et l'orientation**. Il est important de préciser qu'en dehors des deux salariés du Village, l'ensemble des personnes œuvrant au sein de la Maison Commune (toutes associations confondues) est des bénévoles. Ce rapport d'activité présente principalement, comme l'année dernière, l'activité du Village. L'ensemble des chiffres en terme de fréquentation sera donc à majorer largement si l'on souhaite avoir une vision plus globale de l'ensemble du lieu : le SPF et les Restos du Cœur comptent leur propres personnes accueillies qui n'utilisent pas nécessairement les services de l'accueil.

LE PUBLIC

La précarité reste comme les années précédentes le point commun des personnes accueillies.

Le public peut être présenté en trois grandes catégories :

- Les personnes qui n'ont aucun hébergement ou logement. Ces personnes dorment dans la rue, au bord de la Durance ou dans leur voiture,
- Les personnes qui vivent en squat,
- Les personnes qui disposent d'un hébergement ou d'un logement, parfois insalubre.

Hormis les enfants accompagnés de leurs parents, l'âge des personnes accueillies varie entre 16 et 85 ans. Il s'agit de personnes de nationalité française, européenne ou hors UE. Plus de 65% d'entre eux ont entre 35 et 50 ans.

En terme de ressources, plus de 25% des personnes accueillies ne bénéficie d'aucune ressource, les autres bénéficient d'une allocation Pôle Emploi (ASS), du RSA, d'une AAH (Allocation Adulte Handicapé) ou du minimum vieillesse.

Cette année, les femmes sont venues en plus grand nombre : ainsi une trentaine a fréquenté le lieu plus ou moins régulièrement (11%).

LES PRESTATIONS

En 2016, la Maison Commune totalise **17632 passages** (constitués de 10641 passages d'hommes, 5699 passages de femmes et 1292 passages d'enfants), soit une augmentation de 22% environ par rapport à 2015. On peut estimer la file active à **280 personnes**. La fréquentation quotidienne du lieu évolue entre 30 et 160 personnes par demi-journée.

2446 douches prises, **423 lessives** faites en 2016. Le service de bagagerie reste peu utilisé (une dizaine de personnes) mais la durée croissante de dépôt des bagages (plusieurs mois) témoigne de la pertinence et de l'utilité de ce service pour les personnes sans domicile.

La collation matinale proposée quotidiennement est principalement composée de produits achetés à la Banque Alimentaire. Un minimum de **2 kg de viennoiseries** et **entre 8 et 10 litres de café ou thé** sont consommés tous les matins.

478 colis d'urgence ont été distribués cette année. Outre la nourriture, des produits de première nécessité sont ponctuellement donnés (couvertures, couches nouveaux-nés, bouteilles d'eau lors des trois semaines du plan canicule, préservatifs etc).

LES PARTENAIRES

Le **SIAO/115** reste le partenaire privilégié de l'accueil de jour puisque chaque nouvel accueilli est systématiquement informé de l'existence de ce service. Cependant, tous ne le sollicitent pas forcément et ce pour diverses raisons : attachement au territoire de Cavaillon, besoin de conserver une certaine « liberté de vie », ne souhaitant plus fréquenter les foyers et l'atmosphère « inhospitalière » qui peut y régner.

L'équipe Mobile **Psychiatrie Précarité du Centre Hospitalier de Montfavet** est présente tous les jeudi matin. Un infirmier est disponible pour repérer, évaluer et orienter vers les lieux de soins appropriés les personnes en situation de précarité, présentant une souffrance psychique et/ou des troubles psychiatriques. Le regard d'un professionnel de santé vient ainsi compléter celui des travailleurs sociaux et permet d'apporter un nouvel éclairage sur des situations problématiques. Force est de constater qu'il s'agit ici de travail à long terme : l'infirmier est mieux repéré cette année que l'année précédente, il le sera encore plus l'année prochaine. Les liens de confiance se nouent, permettant une parole plus libre.

En tant qu'acteur local, le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) est également un partenaire apprécié, notamment pour les demandes de domiciliation et le repérage des personnes nouvellement arrivées sur le territoire. La majorité des orientations vers le CCAS de Cavaillon est faite pour des demandes de domiciliation.

Ces domiciliations semblent toujours aussi difficiles à obtenir, causant ainsi un handicap dans l'accès aux droits des personnes. En effet, il est très difficile pour une personne en grande précarité de justifier administrativement d'un lien d'au moins 3 mois avec la commune (condition requise pour une demande de domiciliation). Comment faire lorsqu'on n'a ni contrat de travail ni aucun autre justificatif à fournir ?

Le Point d'Accès aux Droits des Étrangers (**PADE**) est aussi régulièrement sollicité par La Maison Commune, au vu de l'augmentation des accueillis sans papiers. Nous sommes également en lien avec le **CADA** de Cavaillon (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile).

L'équipe de médiation du Village est bien évidemment un partenaire régulier de l'accueil de jour en lui orientant des personnes qui n'auraient pas connaissance de l'existence du lieu. À l'inverse, l'accueil de jour permet de repérer et de mettre en lien les personnes sans domicile qui ne seraient pas connues de l'équipe de médiation.

L'état de santé de certaines personnes accueillies a, cette année également, nécessité une orientation vers le **PASS Santé** (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) ou vers le service des urgences de l'hôpital de Cavaillon. Nous sommes en lien régulier avec ces services.

LES BENEVOLES DE L'ACCUEIL DE JOUR

Actuellement, l'équipe d'accueil du Village est composée de **7 bénévoles**.

2016 aura cependant vu passer 13 bénévoles : Brigitte, Jeanine, Josette, Nicole, Marie-Jo, Marisa, Céline, Marie, Monique, Josiane, Hélène, Didier et Philippe ont effectué un travail aussi essentiel que remarquable et ainsi totalisé **2275 heures de présence**.

Qu'ils soient membres du Conseil d'Administration du Village, résidents ou anciens résidents de La Maison Relais ou de l'accueil immédiat, retraités, au chômage ou exerçant une profession, chaque bénévole exerce sa fonction avec l'empathie nécessaire à l'atmosphère chaleureuse du lieu.

En plus de leur rôle d'accueil, les bénévoles sont identifiés comme des personnes de confiance par les accueillis et sont garants de la propreté et du respect des locaux. Leur dynamisme entraîne souvent la participation de certains accueillis à ces tâches quotidiennes et favorise une attitude citoyenne au sein du lieu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous avons accueilli en janvier **La Compagnie de théâtre La Posada de Don Quichotte** qui a ravi 80 heureux spectateurs avec des textes aussi variés que ceux de Baudelaire, Aragon, Brel, Maupassant, Garcia Lorca, Kipling et bien d'autres. Un grand merci à Alain et son équipe de comédiennes et musiciens pour la qualité de leur travail !

Au mois de février, l'organisation d'un **Bal Folk** animé par le groupe « Sous le pont » a permis à La Maison Commune de récolter des fonds. Nous avons ainsi pu nous doter d'un sèche-linge de qualité. Rendez-vous est pris pour un nouveau bal en 2017.

Un partenariat avec **La Garance**, Scène Nationale de Cavaillon, permet la mise en vente une fois par mois de places de spectacles à 3€ pour les personnes bénéficiant des minimas sociaux (RSA). Il s'avère beaucoup plus simple pour les accueillis d'acheter un billet à La Maison Commune que de justifier de sa situation au guichet d'une salle de spectacle.

Ici encore, le regard de l'Autre joue un rôle essentiel et le lien de confiance s'établit avec le temps.

Dans le même souci de faciliter l'accès à la culture, Le Village est désormais référent « **Culture du Cœur** », association qui met à disposition des places de spectacles, musées, concerts à titre gratuit. Force est de constater que cette initiative ne concurrence pas les interventions de La Garance mais agit en complémentarité de celles-ci en permettant de toucher un public plus large.

Au mois de juin, une délégation de La Maison Commune (les trois associations étant représentées) est allée à la rencontre de l'accueil de jour de l'association **Les Amis de Paola** à Fréjus. Le partage d'expériences et les échanges de pratiques ont été très riches.

Le repas de Noël proposé cette année a rassemblé une soixantaine de personnes avec bonne humeur et simplicité. Ce moment a permis de consolider les liens établis avec les accueillis lors d'un moment très différent du quotidien.

Nous avons accueilli l'artiste angevin **Stéphane Delaunay** pour un travail autour de « photographies sonores » qui devrait se poursuivre en 2017. Les interventions se font sur l'accueil de jour, mais aussi sur l'accueil immédiat et auprès de l'équipe de médiation de l'association.

La précarité aujourd'hui est ignorée voire méprisée, les réponses officielles quand elles existent sont insuffisantes. À La Maison Commune, **solidarité, humanité, lien social** sont une forme d'apaisement pour les accueillis. Mais ce n'est qu'un répit. Il faudrait pouvoir offrir de vraies solutions de logement, d'insertion sociale par la formation, la santé :

Un vrai combat contre la précarité.

ACCUEIL IMMÉDIAT

111 Av. Véran Dublé

- Arsène -

Mission de l'accueil immédiat à Véran Dublé (5 Places).

Cette année a vu le remplacement de Thomas par Arsène. Un grand merci pour tout le travail et l'implication qu'il a développé avec Benjamin qui reste à son poste.

En étroite collaboration avec le 115, les deux accueillants reçoivent et proposent un cadre d'hébergement adapté et bienveillant aux personnes désirant un abri, mais pas seulement !

A partir de leur situation particulière et selon leurs besoins, un accompagnement en direction de nos partenaires et référents professionnels, leur est proposé.

Le développement partenarial est un axe important et souvent capital. Si le **115** est prépondérant dans l'orientation. Les échanges et analyses de situations sont pertinentes dans l'accueil et ou le maintien des personnes : **30** placements.

La recherche d'un logement adapté étant la priorité des demandes, l'étroite collaboration avec les professionnels du **SIAO** est la clé majeure pour l'orientation **CHRS** (Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale) et autres logements post Accueil Immédiat.

Le **SI SIAO** est l'outil de référence en ligne pour l'élaboration de la fiche d'orientation et d'échanges. Leurs préconisations sont prépondérantes notamment lors des commissions : **7** orientations.

Les fréquents accompagnements vers les **CMPA** (Centre Médico-Psychologique pour Adultes) mettent l'accent sur un nécessaire encouragement bienveillant pour certains de nos accueillis.

Des entretiens avec les infirmiers psychiatrique nous donnent des pistes, dans l'adaptation des formes de suivis et des postures pour l'accueillant.

L'**ADVSEA** service de prévention des moins de 26 ans, permet : **8** psycho / suivis éducatifs.

Pour les personnes sans ou en cours de renouvellement de la sécurité sociale (**CMU**), le **PASS** de l'Hôpital Intercommunal de Cavillon-Lauris, qui a du faire face à une réorganisation importante, nous sont d'une aide précieuse pour la prise en charge médico-sociale de plusieurs hébergés : **6** prises en charge / soins.

Bien entendu les Assistants(es) Sociales (**CMS et CCAS**) dans les montages et suivis des dossiers de types Contrat d'Insertion, Domiciliation, RSA, retraite, logement, aides ponctuelles...) sont souvent leurs premiers interlocuteurs : **17** domiciliations/accompagnements.

L'élaboration d'un parcours ou d'un complément de formation, la recherche d'emploi par le biais de **Pôle Emploi et Mission Locale**, nous amène à les interpeller : **15** accompagnements professionnels.

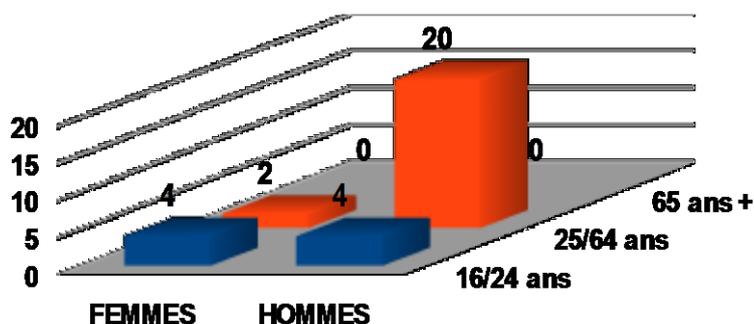
L'enjeu de la prise en charge de professionnels différents est fondamental, il est urgent de consolider la planification de ce type de rencontres **pluri-professionnelles**.

LES ACCUEILLIES EN 2016

Accueillis ayant bénéficiés de l'accompagnement : **30 personnes.**

Durée Moyenne de Séjour : **54,74 jours**

Taux d'occupation : **92,98 %**



2016	Femmes	Hommes
16/24	4	4
25/64	2	20
65 et +	0	0
TOTAL	6	24

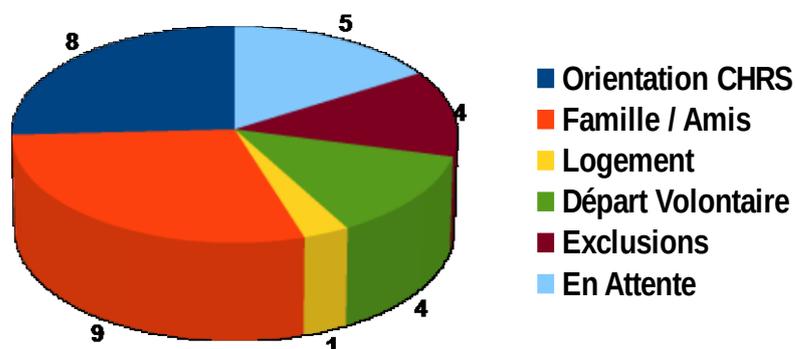
Suite au changement d'accueillant, une période d'adaptation et de canalisation des accueillies expliquent en partie ce résultat.

L'accent a été mis sur l'équilibre du lieu de vie avec une harmonisation par la mixité de genres mais aussi générationnelles. En effet, l'accompagnement vers la socialisation dans la vie quotidienne, entre autre, ne peut se faire sans la présence d'un public d'une certaine maturité.

Le projet de Vêran Dublé est de responsabiliser l'individu et le collectif pour une autogestion apaisée. La Durée Moyenne de Séjour (DMS) s'en est trouvée significativement augmentée.

Les sorties du dispositif sont :

- 7 Orientations type CHRS
- 9 Réseaux Familial / amical
- 1 Logement
- 4 Départs Volontaires / Inopinés
- 4 Exclusions
- 5 en Attente



MÉDIATION DE RUE

Cavaillon / L'Isle sur La Sorgue

Marie-Jo

L'action « Médiation de rue » a débutée le 07/12/2015, en partenariat avec l'association HAS Vaucluse : HAS (Habitat Alternatif Social) ayant l'expérience de 10 ans en médiation, et nous ayant la connaissance des territoires de Cavaillon et de L'Isle sur La Sorgue.

Nous avons un financement de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, soit l'Etat) dans un premier temps pour 4 mois, avec pour un volume horaire de 2 x 17h30 (2 éducateurs à mi-temps travaillant en binôme) : notre mission étant de faire un diagnostic sur les 2 villes de Cavaillon et L'Isle/ La Sorgue.

A la suite de nos constats et besoins, l'action a pu être poursuivie sur toute l'année, et à ce jour, elle est pérennisée, mais sans augmentation de temps.

L'association HAS ayant eu des soucis de restructuration, elle n'a pas pu poursuivre avec nous, et depuis octobre, Le Village assume totalement l'action.

J'en profite pour remercier chaleureusement mon binôme, Yves Mayaux, d'HAS, avec qui cela a été un plaisir de travailler.

Yves a été remplacé par Cyril Brès, en formation de moniteur-éducateur, et quand il est à l'IMF (Institut Méditerranéen de Formation, à Montfavet, assurant des formations du domaine social), il est remplacé par Arsène Otmani, responsable de l'accueil immédiat (Urgences). Nous travaillons donc toujours en binôme, généralement le jeudi et le vendredi.

Concrètement, notre travail consiste à aller à la rencontre des personnes qui sont dans la rue, par exemple assis sur un banc, un muret, faisant la manche devant un magasin, dormant dans un coin... Nous présenter, créer le lien, leur demander s'ils savent où aller pour prendre une douche, laver leur linge, se fournir en vêtements, sacs de couchage, demander une aide alimentaire, l'accès aux soins, et comment accéder à leurs droits (RSA, CMU...). Et leur parler des structures existantes, associatives ou de droit commun.

Nous avons misé sur la qualité relationnelle : regard, écoute, chaleur humaine, humour, respect, ne pas réduire la personne à ce qu'elle paraît, et l'aider à retrouver ce qu'elle est. **Bienveillance** : par l'écoute sans jugement, par la reconnaissance, par le désir d'aider la personne à se respecter elle-même (condition pour respecter les autres), et **rigueur** aussi : nous ne sommes pas là pour les prendre en charge, nous les mettons aussi face à leurs responsabilités !

Ainsi, petit à petit, nous sommes entrés en lien plus étroit avec beaucoup de ces personnes, avons tissé une relation de confiance et d'authenticité. Chacun, chacune se sentant libre d'exprimer ses ressentis, ses plaisirs, ses souffrances, ses addictions, ses besoins, et ses demandes d'aide.

Nous avons également respecté les silences, les refus de contact, mais en réalité, très très peu nous ont « boudés » ! Nous pouvons d'ailleurs les remercier de nous avoir si bien reçus, acceptés !

Bien sûr, nous apprenons à accepter que nos efforts ne sont pas toujours suivis de résultats époustouflants : accepter d'accompagner la personne là où elle en est, accepter qu'il ou elle ne veuille pas se soigner, se loger décemment, accepter qu'ils n'aillent pas aux RDV ...

Il me semble important d'ajouter que tous ceux qui se laissent aller petit à petit à des confidences, nous parlent de maltraitements physiques ou verbales dès la petite enfance, de placements...

Ils ne s'en plaignent souvent même pas, pour eux c'est normal : « ah oui, j'en ai reçu des coups, mais je le méritais, je faisais des bêtises ». Le cerveau a enregistré qu'ils n'étaient bons à rien, certains parlent d'eux-mêmes comme des « déchets » !

Puis, nous avons pu alors passer de la parole à l'acte, en assurant des accompagnements vers les différentes structures : hôpitaux, médecins, CCAS, Pôle Emploi, CMP (Centre Médico-Psychologique), SPIP (Service Pénitentiaire et d'Insertion et de Probation).

Il faut savoir que lorsqu'on est à la rue, (ou même en petit appartement ou hôtel mais avec une situation très fragile) même quand on est un grand gars costaud, bagarreur, (« même pas peur ! »), eh bien si ! La trouille...d'affronter les personnes dans les bureaux, les formulaires à remplir, les coups de fil à passer, les explications à donner, les RDV où se présenter, etc...etc...

Pour nous tous, c'est déjà compliqué, pour eux, c'est souvent perdu d'avance ! Alors, c'est abandon de leurs droits les plus fondamentaux, aucun revenu, pas d'accès aux soins.

D'où **seconde facette de notre travail : créer un réseau**, contacter tous les partenaires avec qui nous voulions travailler, et, comme avec les précédents, créer des liens de confiance, pour s'entraider, et pour tisser une toile bienveillante, aidante, respectueuse, autour de la personne.

Nous avons maintenant de nombreuses personnes avec qui nous travaillons : structures sociales, éducatives, médicales, associations diverses, Police Municipale de L'Isle sur La Sorgue. Aux structures déjà nommées plus haut, je rajouterai celles avec qui nous sommes en relation régulière :

- **Job Appart** pour le repas de midi (L'Isle/ La Sorgue) ;
- **La Maison Commune** de Cavaillon : **Secours Populaire** pour vêtements, sacs de couchage, **Les Restos du Cœur** pour colis alimentaire ;
- **Cap habitat**, pour un accompagnement vers un logement ;
- **ADVSEA** (Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte) pour l'accompagnement des jeunes ;
- **La Clef des Champs** (L'Isle sur La Sorgue) pour l'insertion professionnelle ;
- Le **RESAD** (Réseau Santé Addictions) pour les addictions.

Quelques chiffres :

Personnes rencontrées, nombre de rencontres, d'accompagnements sur l'année 2016 :

Cavaillon :

- **37 personnes** : 6 femmes âgées de 20 à 66 ans, dont 2 très régulièrement de janvier à juin ;
31 hommes âgés de 20 à 55 ans, dont 18 très régulièrement ;
- + **au moins 25 hommes rencontrés à La Maison Commune** : ce sont des espagnols et des italiens d'origine maghrébine que l'on ne voit jamais dans la rue, alors qu'ils dorment dans un coin, ou dans la voiture, ou dans un squat.
- **360 rencontres** ;
- **25 accompagnements.**

L'Isle sur La Sorgue :

- **47 personnes** : 8 jeunes femmes âgées de 16 à 22 ans, dont 6 suivies très régulièrement ;
39 hommes, âgés de 20 à 65 ans, dont 26 très régulièrement.
- **367 rencontres** ;
- **16 accompagnements** (CCAS, CMP, Hôpital, La Poste, Tri papiers...) :
d'une durée de 15 mn à plusieurs heures.

RÉFÉRENCE RSA

- Magali -

Qu'est ce que la référence spécifique ?

L'association « Le Village » a une convention annuelle avec le Conseil Départemental pour le suivi de 40 bénéficiaires du RSA repérés en grandes difficultés.

Le référencement spécifique consiste en un accompagnement renforcé auprès d'un public se trouvant en situation d'isolement et qui présente différentes problématiques sociales qui ne permettent pas à court et à moyen terme une insertion professionnelle.

Quelles sont les modalités d'accueil ?

Les personnes suivies sont reçues dans un bureau de La Maison Commune à raison de deux permanences de 2H par semaine. Actuellement, il s'agit du lundi après-midi et du mardi matin. Les personnes viennent sur rendez-vous soit à ma demande soit à la leur. Cependant, je peux être amenée à recevoir sans rendez-vous selon les situations. Cette souplesse s'explique par une volonté de « laisser la porte ouverte » et de répondre ainsi à un besoin spécifique pour un public très isolé et très en difficulté.

De façon très exceptionnelle, des visites à domicile peuvent être effectuées selon la pertinence de celles-ci (observation de l'environnement de vie, incapacité de la personne à se déplacer, maladie).

Quel est le public accompagné ?

Il s'agit de personnes isolées, en perte de lien social et qui doivent faire face à de multiples problématiques sociales (endettement, santé...). Même si la finalité de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA est le retour à l'emploi à plus ou moins long terme, l'insertion sociale est un objectif à part entière : reconnaître la personne comme sujet de relation qui a toute sa place dans la société et assurer son bien être physique et psychique (accès aux soins, accès au logement, accompagnement à la mobilité, accès aux loisirs...).

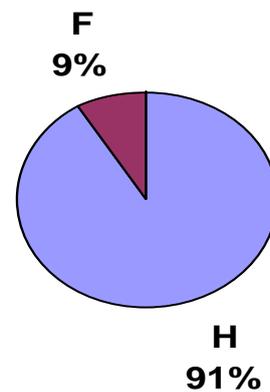
Cette année, **47 personnes** ont été suivies dans le cadre de la référence spécifique RSA.

Quelles sont ces caractéristiques ?

Répartition par sexe

Comme on peut le constater pour une très grande majorité de personnes suivies sont de sexe masculin.

(42 Hommes et 4 Femmes)

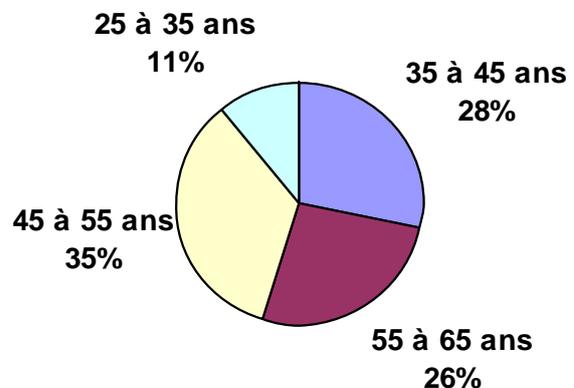


En majorité les personnes suivies sont séparées ou divorcées. Seuls 2% ont des enfants à leur charge. Je n'ai suivi aucune personne en couple.

Répartition par âge

Il existe une grande mixité concernant les tranches d'âges. Le public suivi varie de 25 à 65 ans.

Selon l'âge, les problématiques peuvent être différentes.

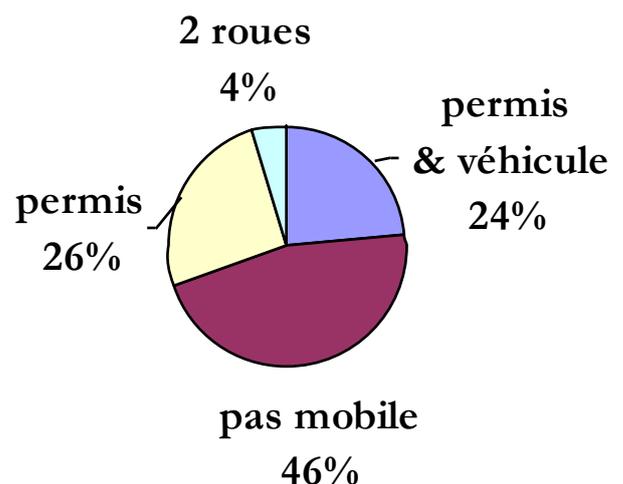


Type de mobilité

L'absence de moyen de locomotion représente un frein récurrent à l'insertion professionnelle. Il se traduit pour cette année à hauteur de 46 %.

Seuls 24 % ont un permis et un véhicule. Parmi les personnes non mobiles, certaines d'entre elles ont eu une suppression de permis suite à des infractions du code de la route (vitesse, alcool...). Pour les autres, celles-ci n'ont jamais effectué de démarches auprès d'une auto-école en vue de l'obtention du permis.

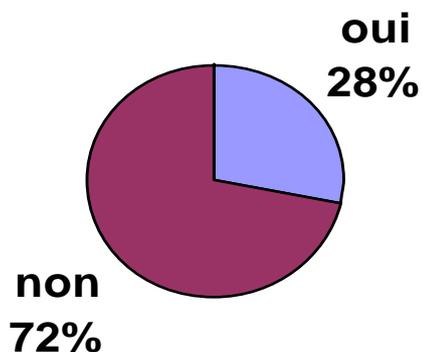
26 % d'entre elles ont un permis B mais pas de voiture. En effet, le facteur financier explique également le manque de mobilité. L'achat et l'entretien d'un véhicule voir d'un deux roues motorisé représentent financièrement un coût bien trop important pour des personnes bénéficiant du RSA. Une grande majorité des personnes font leurs démarches à pied ou utilisent les transports en commun (TransVaucluse et C'mon bus). En tant que bénéficiaires du RSA, ils peuvent bénéficier de tarifs préférentiels.



Nombre de RQTH

72% des personnes suivies ne présentent pas de handicap qui représenterait un frein ou une inaptitude à l'exercice d'une activité professionnelle.

Seulement 12 % ont une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) reconnue par la Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH).



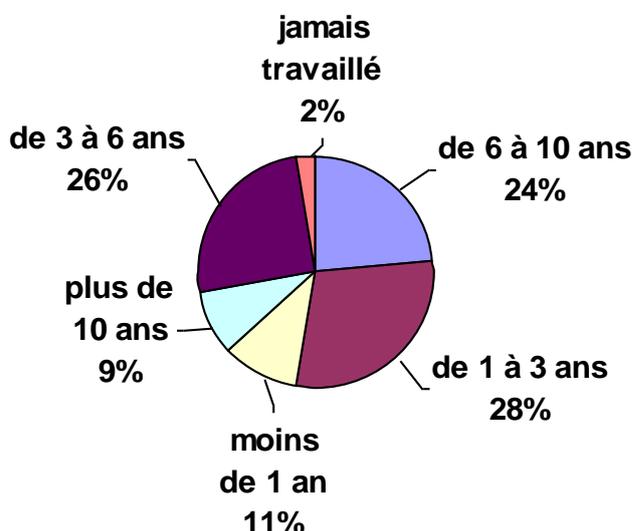
L'obtention d'une RQTH est souvent le résultat d'une demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) qui a été rejetée. En effet, les personnes n'obtiennent pas le taux requis d'incapacité, celui-ci étant inférieur une RQTH est accordée.

La RQTH est donc souvent une reconnaissance vécue par défaut car celle-ci n'a pas pour effet le versement d'allocation.

Durée d'activité professionnelle

La durée d'inactivité professionnelle varie de « jamais travaillé » à « plus de 10 ans ».

La durée d'inactivité de 1 à 3 ans est de 28 %. Dans ce pourcentage, il s'agit de personnes qui ont des CDD à court terme (ex : saisonniers agricoles, agences intérimaires ...) ou des CDI à temps partiel avec quelques heures dans la semaine (agent d'entretien, aide à domicile...).



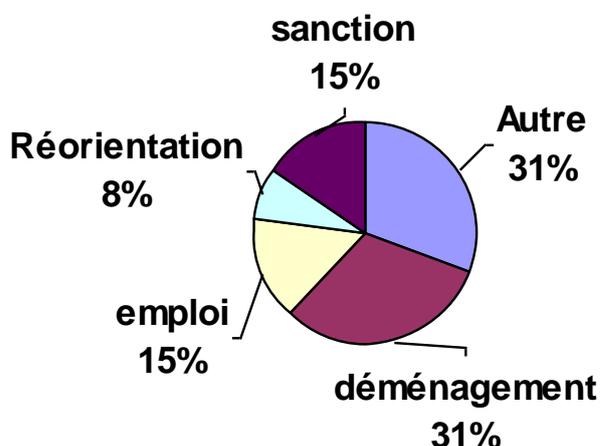
Il est à indiquer que le secteur de Cavaillon est particulièrement précarisé en ce qui concerne l'emploi notamment pour des personnes peu voir pas qualifiées. L'absence de mobilité représente également un frein important.

Nature des sorties

Cette année le nombre de référence a varié de 33 à 41 personnes suivies. Le nombre d'entrée pour l'année 2016 est de 8. Le nombre de sortie, lui est de 14.

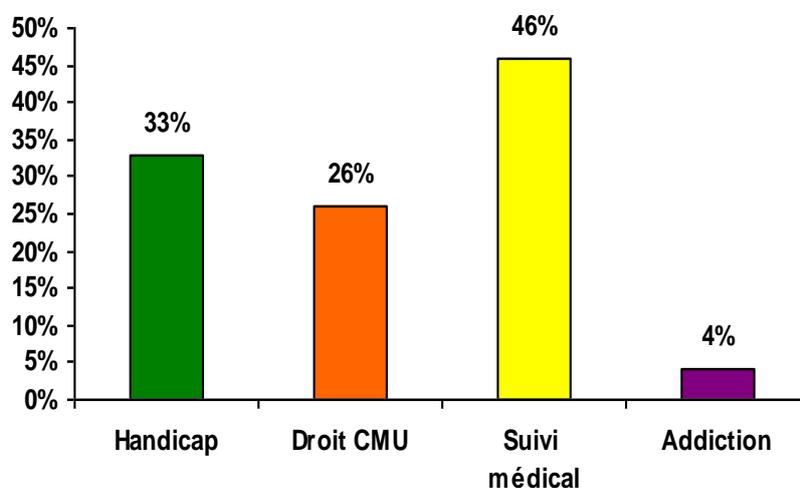
La file active pour cette année est de 47 personnes.

De façon ex-æquo, à hauteur de 31 % les sorties sont des déménagements et « autre ». Dans l'appellation « autre », il s'agit de situation de personnes décédées ou incarcérées.



Quelles sont les actions engagées dans le cadre des accompagnements ?

Concernant la problématique santé

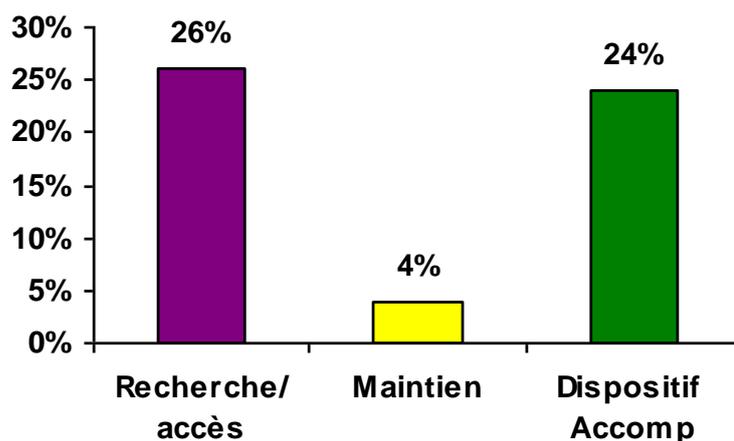


Pour 46% des personnes, des actions ont été engagées pour qu'un suivi médical soit effectif. Pour l'année 2016, à deux reprises, j'ai accompagné des personnes au Bilan de Santé de la CPAM à Avignon.

4% ont engagé des démarches dans le cadre d'une action médicale en vue d'une addiction avec l'hôpital de Cavaillon.

Dans le cadre de cette problématique, nous effectuons régulièrement des demandes d'AAH et de RQTH auprès de la MDPH.

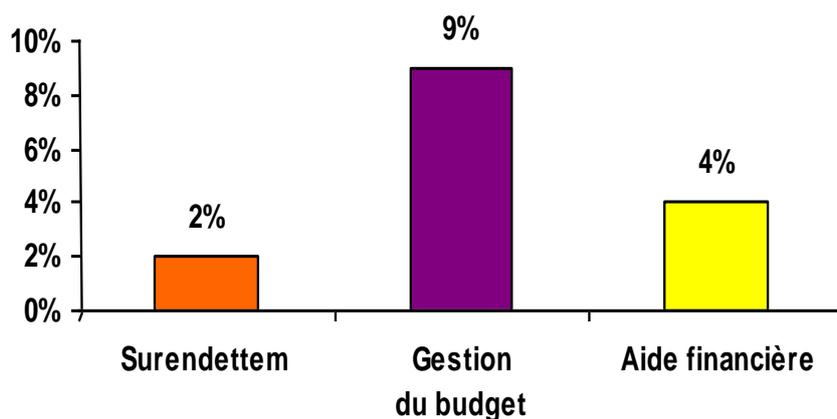
Concernant la problématique logement



26 % des personnes ont engagé des recherches de logement. Un grand nombre d'entre elles est hébergé par des tiers.

24% sont des dispositifs d'accompagnement tels que (Accompagnement Social Vers et Dans le Logement (ASVDL) ou Atelier Recherche de Logement (ARL). Ce chiffre est identique à l'année dernière.

Concernant la problématique budget



2 % présentent une problématique de surendettement.

9 % ont engagé un accompagnement dans la gestion de leur budget. Cela consiste à mettre en place des actions tels que par exemple : (la mensualisation des charges, des ouvertures de comptes personnels (pour ne plus passer par des tiers), la mise en place d'échéancier...

Seulement pour 4% des personnes, des aides financières ont été effectuées. Il s'agit du FDUSL (Fond Départemental Unique et Solidarité Logement) permettant la prise en charge financière partielle des dettes d'eau, d'électricité et de gaz.

Globalement les problématiques et les particularités du public restent identiques. La référence spécifique consiste à un accompagnement appuyé d'un public en grande difficulté.

- Personnes accompagnées Année 2016 -

<i>Janvier</i>	<i>41</i>
<i>Février</i>	<i>39</i>
<i>Mars</i>	<i>40</i>
<i>Avril</i>	<i>41</i>
<i>Mai</i>	<i>39</i>
<i>Juin</i>	<i>37</i>
<i>Juillet</i>	<i>36</i>
<i>Août</i>	<i>36</i>
<i>Septembre</i>	<i>35</i>
<i>Octobre</i>	<i>33</i>
<i>Novembre</i>	<i>33</i>
<i>Décembre</i>	<i>33</i>

Cette année pour ma conclusion, je souhaite aborder une problématique à laquelle je suis de plus en plus confrontée qui est : « comment accompagner socialement des personnes qui ont d'importants troubles psychiques et pour lesquelles il n'y a pas d'accompagnement médical en cours et que celui-ci n'est pas souhaité ».

Il est alors difficile de poser des objectifs sociaux et professionnels lorsque le trouble psychique met à mal tout accompagnement. En effet, les personnes sont souvent dans des références, dans des préoccupations qui ne sont pas les nôtres. Elles ont également des difficultés à appréhender la réalité, elles peuvent être dans le déni de leur trouble. Dans ce contexte, la proposition de rencontrer les partenaires spécialisés dans la prise en charge de ses troubles (Centre Médico Psychologique, l'infirmière du Centre Médico Social, le médecin généraliste..) est souvent rejetée.

Mon accompagnement consiste alors à maintenir la personne dans une certaine sécurité (maintenir les droits sociaux, surveillance du budget, démarches administratives...) et d'être à l'écoute de besoin qui pourrait déclencher le soin.

***CHANTIER D'INSERTION
LE VILLAGE***

**ACCOMPAGNANTE
SOCIO-PROFESSIONNELLE
- Lisa -**

**VIE QUOTIDIENNE
- Sophie -**

**MARAÎCHAGE
- Laurent -**

**PÔLE ÉCO-CONSTRUCTION
- Jean-Paul / Alain / Florian -**

ACCOMPAGNANTE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Lisa -

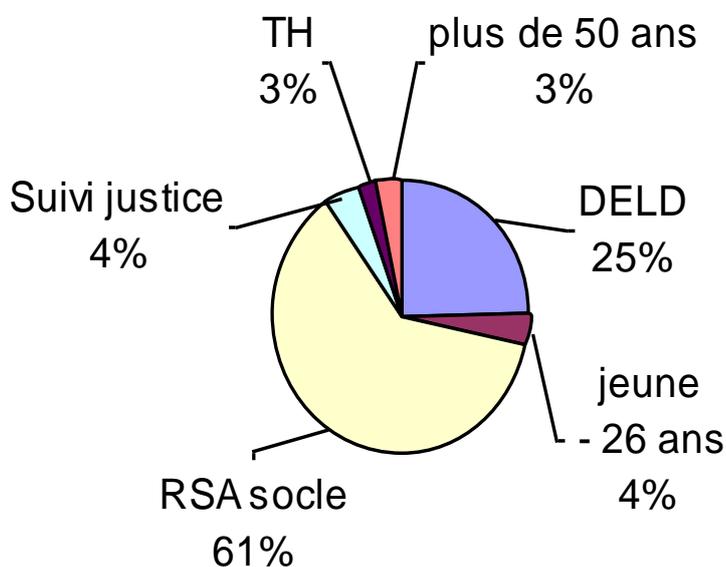
Données générales sur le public

Sur l'année 2016, 73 personnes ont été salariées sur les ateliers.

Au 31/12/16, 37 personnes sont encore sur l'action.

Statut des salariés à l'entrée sur le chantier :

DELD Demandeurs d'Emploi Longue Durée	19
Jeune -26 ans	3
RSA socle	44
Suivi Justice	3
TH Travailleur Handicapé	2
Plus de 50 ans	2
TOTAL	73

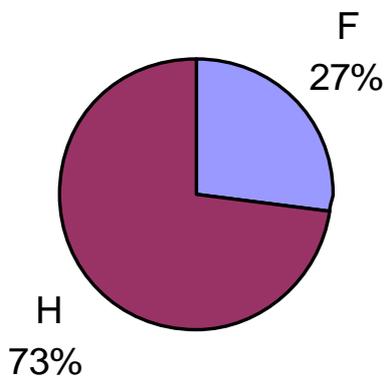


Les chiffres communiqués ci-dessus ne renseignent que sur le critère d'éligibilité des bénéficiaires à l'entrée de l'action et ne tiennent pas compte du fait qu'ils peuvent « cumuler » plusieurs statuts (exemple RSA+DELD). Par conséquent certaines données sont bien en deçà de réelles statistiques, 2 exemples :

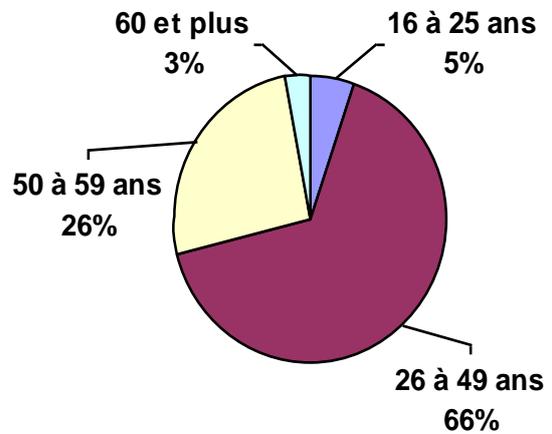
- 10 bénéficiaires ont une RQTH
- 13 bénéficiaires sont suivis par le SPIP.

1 - Analyse sociologique du public

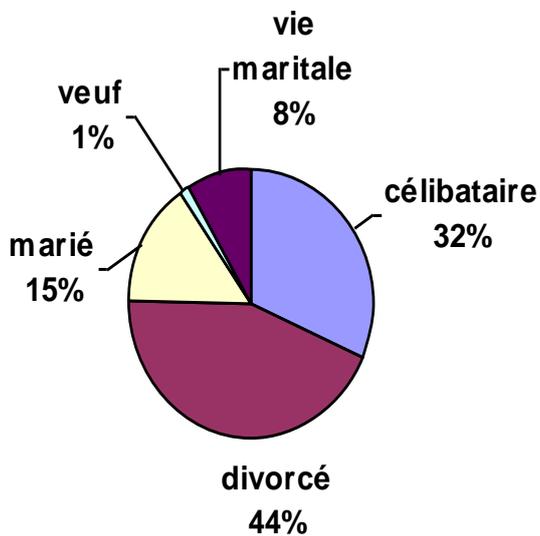
Sexe



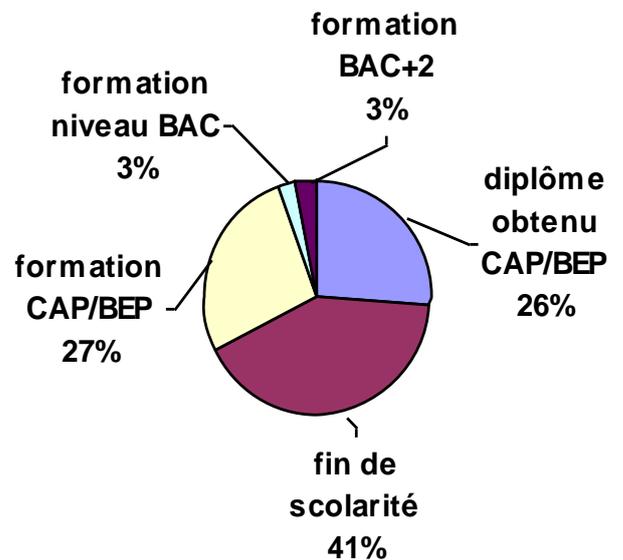
Age



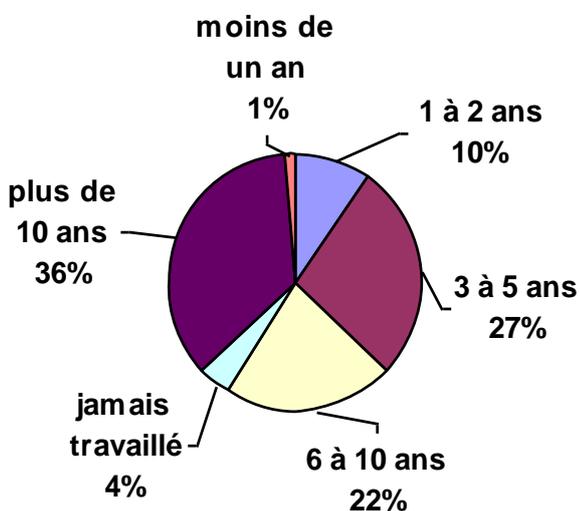
Situation familiale



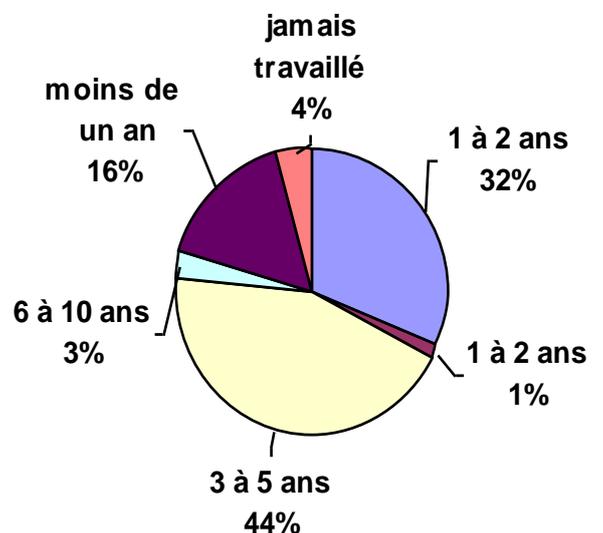
Niveau de qualification



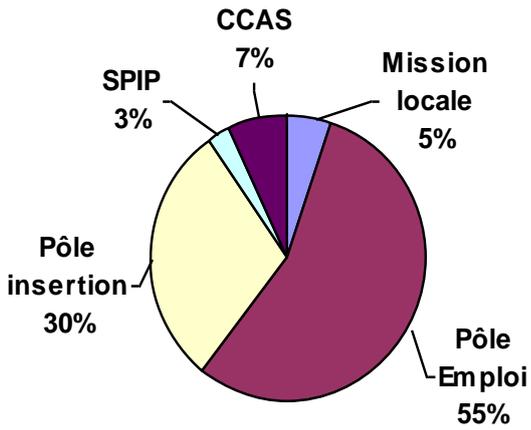
Nombres d'années d'expérience professionnelle



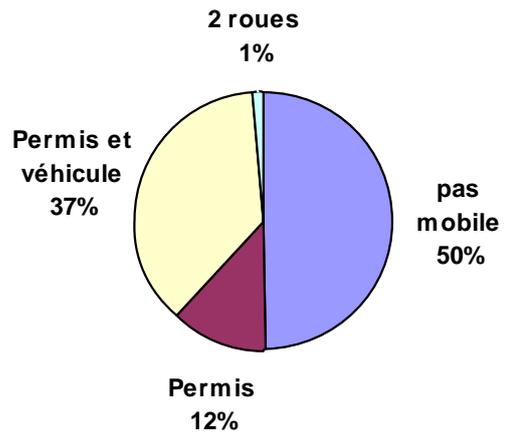
Durée d'inactivité à l'entrée de l'ACI



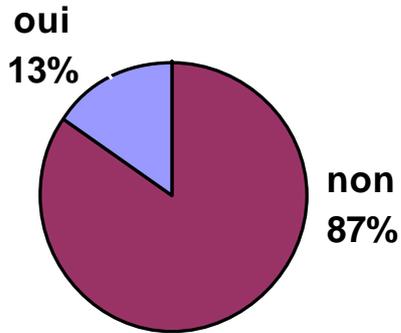
Prescripteur/Orienteur



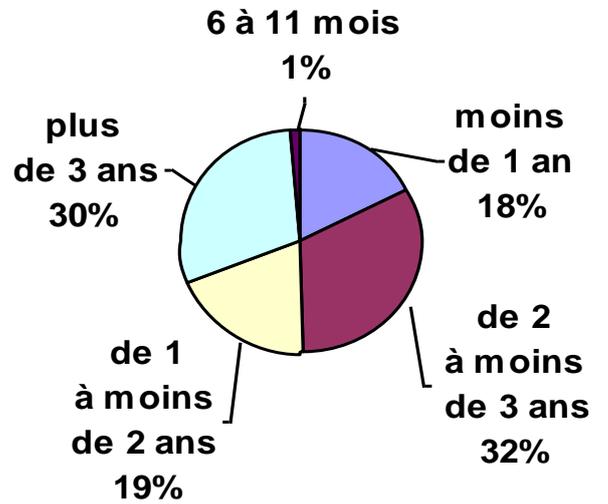
Mobilité



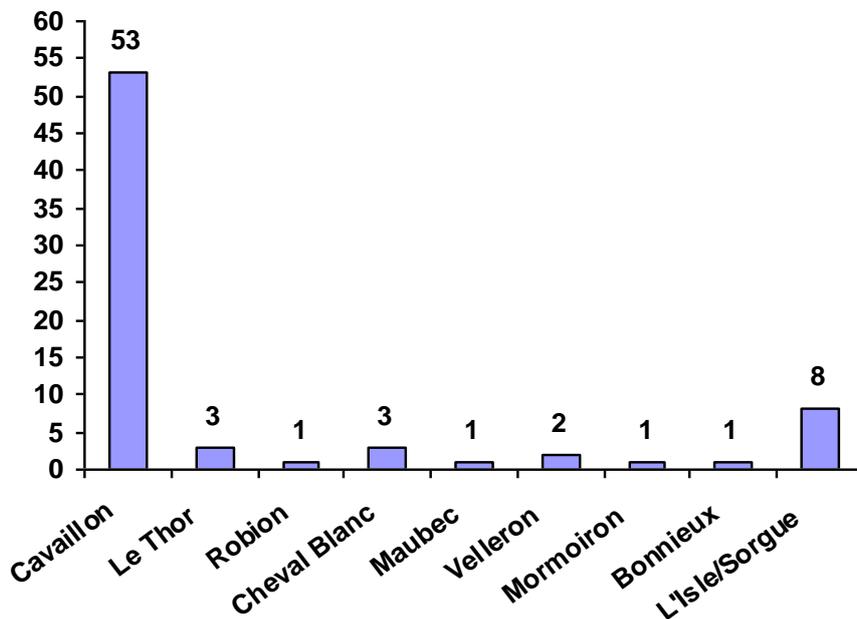
RQTH



Inscription Pôle Emploi



Lieux d'habitation



Quelques chiffres clés

Au regard des éléments statistiques ci-dessus, nous constatons que :

- **29%** des salariés ont plus de 50 ans (donnée stable par rapport à 2015)
- **27%** des salariés sont des femmes (-4% par rapport à 2015)
- **77%** des personnes accueillies vivent seules parfois avec enfant
- **68 %** n'ont pas de qualification (niveau 6 & niveau 5 bis) (65% sur l'exercice précédent)
- **13 %** ont une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH),
(14% sur l'exercice précédent)
- **37%** seulement de nos salariés ont le permis et un véhicule
- **58 %** des salariés n'ont plus exercé d'activité professionnelle depuis plus de 3 ans

2 - L'Accompagnement social et professionnel

Deux accompagnateurs interviennent sur le chantier d'insertion, Martial VITTEAU sur le volet social renforcé et Lisa GASTALDI sur le volet socio professionnel.

Chaque salarié est reçu à minima une fois par mois par les Accompagnateurs qui sont présents pendant les horaires de travail et répondent aux sollicitations des salariés au jour le jour. Des plages horaires d'accompagnement sont également dédiées par atelier.

Pour les salariés suivis par la Mission Locale, Cap Emploi, un travailleur social, le SPIP (Service Pénitentiaire Insertion Probation) les accompagnateurs travaillent en étroite collaboration avec les référents qui sont tenus informés régulièrement de l'évolution des situations. Le partenariat reste actif et se mobilise selon les nécessités (aides spécifiques, dispositifs, difficultés...) tout au long du parcours.

A- Le Recrutement

Répartition des fiches d'orientation reçues :

Sur l'exercice 2016, nous avons reçu 92 fiches d'orientation :

- **Référent RSA : 23**
- **Pôle Emploi : 49**
- **Mission Locale : 7**
- **Cap Emploi : 5**
- **SPIP : 8**

Sessions de recrutement

Toutes les personnes orientées sont systématiquement convoquées.

Sur l'exercice 2016, nous avons organisé 12 sessions de recrutement. Les candidats au chantier d'insertion du Village sont tous reçus dans un premier temps en réunion d'information collective pour une présentation de la structure, des ateliers, des différents postes de travail, des modalités du CDDI, de l'accompagnement socioprofessionnel et de l'encadrement technique, du projet d'insertion et des objectifs de l'étape de chantier d'insertion. A l'issue de cette réunion, le candidat est reçu en entretien individuel.

Sur l'exercice 2016

- **Convoqués : 81**
- **Reçus : 57**
- **Absents : 24 (soit 30% des personnes convoquées)**
- **Recrutés : 33**
- **Non retenus : 24 (sur les personnes reçues uniquement)**
- **En attente d'être convoqués : 9**
- **En attente de démarrer un CDDI : 5**

A la demande des partenaires, quelques candidats ont été reçus de manière individuelle en dehors de ces sessions. Cela reste ponctuel.

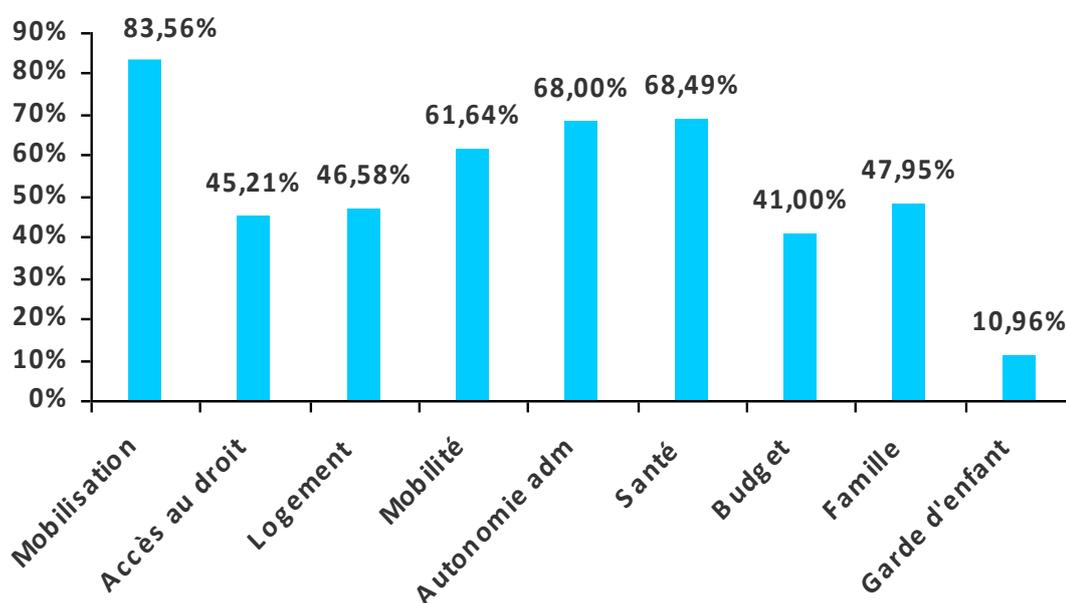
B- Accueil et Intégration

Depuis 2016, une ½ journée d'accueil sur un temps collectif est mise en place par les Accompagnateurs du Village et en présence du « tuteur ». Il s'agit d'un salarié volontaire déjà en parcours et évoluant sur le même atelier que le salarié entrant ce qui va permettre de prendre ses marques et d'atténuer l'anxiété que peut générer une reprise d'emploi après une période d'inactivité souvent longue. L'objectif est également de valoriser le tuteur dans son rôle de transmission et de facteur d'intégration.

Durant ce temps d'accueil, nous procédons à :

- La remise du livret du salarié qui précise le fonctionnement de l'Association, des ateliers, les modalités du contrat (paye, acompte, congés, maladie, sécurité, accompagnement...)
- Des échanges sur les expériences de chacun au sein du Village
- Une visite des infrastructures de l'Association (ateliers, bureaux) et présentation à l'ensemble de l'équipe.

C- Le volet social



Le travail d'accompagnement global de la personne nous conduit à investir tous les champs du social : logement, santé, famille, budget, accès aux droits, autonomie administrative et mobilité. L'accompagnement peut être préventif, curatif et/ou éducatif. Il a plusieurs objectifs :

- Ecouter et non assister les salariés en insertion.
- Repérer les référents sociaux et organiser un travail commun sur le suivi sur les problématiques exposées ci-dessus.
- Suivre la résolution des problématiques identifiées.

Partenaires de l'insertion sociale amenés à intervenir sur le volet social de l'accompagnement: CCAS, CMS, CMP, CPAM, CAF, MSA, RSI, l'ADAI, Cap Habitat (Logement), Banque de France (surendettement), SPIP, structures de soins (RESAD, Service ELSA de Cavillon ANPAA, CMP...)

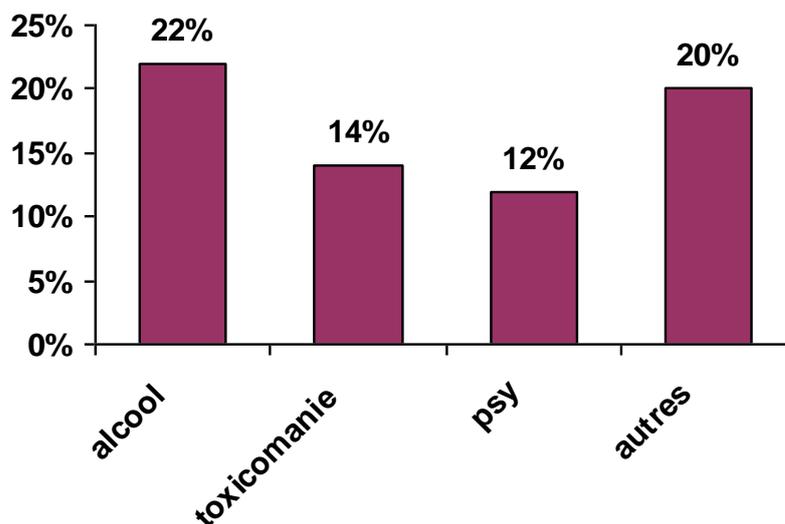
Le logement

La problématique logement reste centrale, avec cette année encore 46% des salariés concernés (contre 44% en 2015).

- **27 % des salariés n'ont pas de logement et/ou sont hébergés (dont 4 au Village)**
- **25 % des locataires sont en dette locative, soit 1 sur 4.**

En 2016, nous avons mobilisé exclusivement 4 mesures ASVDL via le SIAO. 7 salariés ont accédé au logement (dont 3 à ADOMA)

La santé



L'équipe est particulièrement vigilante et mobilisée sur les questions de santé et les problématiques d'addiction. Ce sujet est systématiquement abordé avec le salarié.

Pour tous ceux qui ne sont pas dans le déni, l'accès au soin est travaillé avec une orientation vers le médecin addictologue de l'hôpital. L'intervention bénévole une journée/semaine sur site de Thomas GENTIL psychothérapeute addictologue permet d'offrir aux bénéficiaires en souffrance psychologique, un espace de parole et d'écoute.

Il facilite l'orientation vers une structure de soins plus adaptée (par exemple une hospitalisation en cure, vers ELSA).

Sur le dernier trimestre, l'absence d'addictologue au sein de l'hôpital de Cavaillon obligeant des consultations sur Avignon a pu freiner certaines démarches de personnes demandeuses mais pas mobiles.

En 2016, avec les services de la CPAM du Vaucluse, nous avons mis en place le Bilan de Santé, gratuit et plus complet en terme d'examens médicaux que la visite d'aptitude effectuée par la Médecine du Travail. Sur l'exercice 2016, **41** salariés en ont bénéficié. Le dispositif a été élargi à nos résidents. Cette action sera reconduite sur les prochains exercices.

La problématique santé touche **68 %** des salariés (donnée stable par rapport à l'exercice précédent). Cela représente au total 50 personnes dont **36 %** avec une problématique d'addiction (alcool/toxicomanie), **20 %** avec des problèmes de santé physique et **12 %** des difficultés d'ordre psychologique voir psychiatrique.

Le handicap :

Nous avons instruit cette année 2 dossiers auprès de la MDPH. Pour les personnes bénéficiant déjà d'une RQTH une évaluation médicale est souvent nécessaire en amont pour valider un projet professionnel compatible avec le handicap. Peu de dispositif sont mobilisables via l'AGEFIPH La Médecine du Travail sollicitée cette année a refusé de recevoir en consultation pour un diagnostic suivi de préconisations, un bénéficiaire qui ne pouvait plus travailler dans les TP (Travaux Publics) suite à un accident qui a généré une RQTH.

Le budget

Cela a concerné plus de **40%** de nos effectifs sur cet exercice.

Régularisation de factures impayées, mise en place de mensualisation, saisie sur salaire, mise en relation avec la conseillère en économie sociale et familiale du Centre Médico Social pour les situations de surendettement. La gestion du budget reste une problématique commune à la quasi-totalité de nos salariés. Le logement y est souvent pour beaucoup avec des charges locatives en inadéquation avec les ressources des personnes. Rares sont ceux qui parviennent à une gestion rigoureuse de leur budget.

La plupart des salariés adoptent des fonctionnements qui les mettent en difficulté (non prise en compte des factures à payer, on attend le courrier de mise en demeure pour se manifester, on paye en urgence une facture pour éviter une coupure ou l'intervention de l'huissier, mais ce paiement se fait au détriment du paiement du loyer, ou d'une autre charge fixe et les dettes s'accumulent).

Le travail mis en œuvre est alors de longue haleine, car après avoir traité l'urgence, c'est bien sur les changements d'habitudes et de fonctionnements qu'il faut travailler. L'apprentissage de la gestion budgétaire est abordé en temps collectif, à partir de cas concrets afin d'assimiler les notions de charges fixes, charges variables, reste à vivre hebdomadaire et mensuel...

L'autonomie administrative

68% des salariés ne sont pas autonomes dans leurs démarches. L'accompagnement dans la régularisation des situations et l'accès aux droits est quotidien pour l'équipe : pointage Pôle Emploi, DTR (Déclaration Trimestrielle de Ressources) CAF, renouvellement CMU/CMUC....

Le travail sur le développement de l'autonomie est permanent: faire repérer les institutions, aider à comprendre les missions et les cadres d'intervention, travail sur la temporalité des démarches à effectuer (mensuelle, trimestrielle, annuelle...), sur les formulaires administratifs (CAF, CPAM, Trésor Public, Pôle Emploi...). Nous avons instruits 2 dossiers de demande de retraite, démarche longue et complexe.

Par ailleurs, de plus en plus de démarches administratives doivent se faire en ligne, sans oublier la recherche d'emploi avec des entreprises de plus en plus nombreuses souhaitant collecter les CV par télécandidature. Du coup, la « fracture numérique » que l'on constate chez nos publics peut accentuer ces difficultés. Nos bénéficiaires, dans une grande majorité ne sont pas équipés au niveau informatique ou pas formés. Ces manques d'autonomie et de compréhension vont générer des erreurs de saisie à minima soit une incapacité à respecter les consignes et donc à régulariser la situation. La réduction de cette « fracture » numérique est une des priorités pour l'Association en 2017 avec la mise en place d'ateliers d'initiation informatique.

La mobilité :

61% de salariés ne sont pas mobiles et ont des ressources qui ne permettent pas de financer un permis et un véhicule. A noter que parmi les personnes non mobiles, nombreuses sont celles qui ont perdu leur permis de voiture suite à une récidive d'alcool au volant. 3 APRE (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) mobilité ont été mobilisés (Pôle Emploi). L'enveloppe financière allouée par Pôle Emploi sur l'exercice 2016 était épuisée dès février.

Le suivi justice :

En 2016, 13 salariés ont un suivi judiciaire (contre 8 en 2015), dont 3 dans le cadre d'un aménagement de peine (conditionnelle), soit 18% de nos effectifs. Le partenariat est actif avec les référents SPIP tout au long du parcours.

D- Le volet professionnel :

L'accompagnement professionnel mis en place vise à :

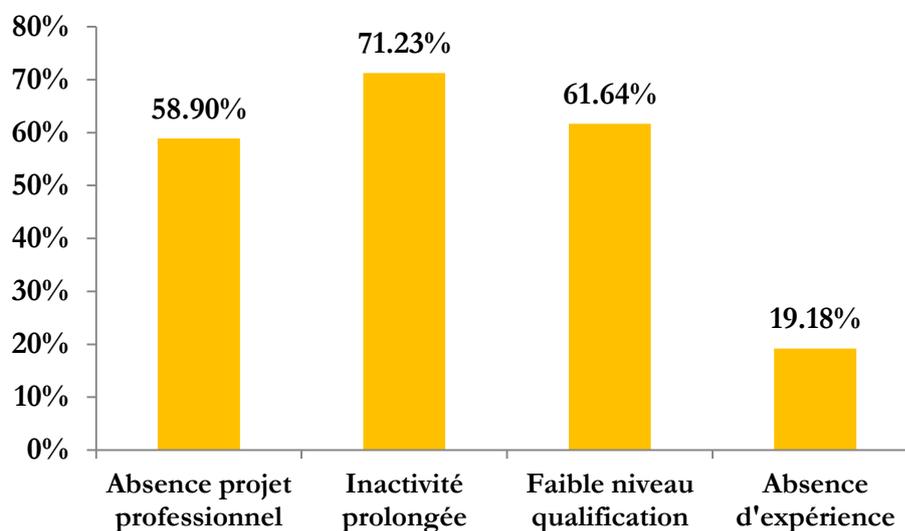
- Suivre de façon individuelle le parcours d'insertion professionnelle
- Mettre en place un projet réaliste et réalisable avec des étapes en amont :
 - Des enquêtes métiers
 - Un bilan de compétences
 - Des PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ou stages
 - Des emplois de parcours
 - Des actions de formations (remobilisantes, certifiantes, qualifiantes...)
 - Une maîtrise des techniques de recherche d'emploi.
 - Des mises en relation avec les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, les agences intérimaires, le groupement d'employeurs, les structures d'insertion par l'activité économique, les entreprises du secteur marchand...)...

Le travail sur l'élaboration du projet professionnel doit être adapté en fonction des capacités des bénéficiaires: capacité de lecture et d'écriture, d'analyse, de réflexion et de projection. Le repérage des expériences et des compétences acquises, les centres d'intérêt professionnel, l'identification des qualités personnelles, les valeurs professionnelles sont aussi recensés.

Les étapes de l'élaboration du projet sont travaillées en fonction du degré d'autonomie des personnes.

Pour certains, le travail se fait avec la méthodologie, les outils et tests utilisés généralement en bilan de compétences, pour d'autres, à partir des expériences professionnelles et du CV et essentiellement sur de l'échange verbal.

Problématiques professionnelles repérées sur l'exercice 2016 :



Les formations durant le parcours socioprofessionnel :

L'organisation de modules de formation constitue une composante essentielle de tout projet de chantier d'insertion. En amont de toute action pédagogique afin de sécuriser les acquis des futurs apprentissages, il est important :

- D'analyser les besoins de formation pour les salariés, la cohérence et la pertinence des demandes formulées.
- De travailler la motivation de chacun et la capacité d'engagement (notamment les questions de mobilité, de garde d'enfant qui peuvent démobiliser le bénéficiaire notamment sur des formations longues)
- De rechercher l'offre sur le territoire prioritairement et les possibilités de prise en charge financière

Partenaires financiers sollicités: OPCA du Village UNIFORMATION, Pôle Emploi, CPF (Compte Personnel de Formation), fonds régionaux, AGEFIPH.

Organismes de formation mobilisés et/ou sollicités en 2016 : CFPPA de Carpentras, GRETA, AFPA du Pontet, ECF Avignon, INFA Méditerranée, CBE Apt, M2E (concernant la création d'entreprise)

Formations financées par UNIFORMATION, OPCA du Village

Formations collectives :

19 salariés, soit 26% de nos effectifs ont suivi sur cet exercice les modules de formation dispensés sur site par le GRETA « Savoirs de base et atelier de raisonnement logique - apprendre à apprendre ». Une demie journée par semaine soit 134 H au total.

Groupe de 7 à 11 personnes avec entrées et sorties permanente.

Formations individuelles dans le cadre des périodes de professionnalisation :

- 2 salariées ont suivi la formation Titre Professionnel « Assistante De Vie aux Familles » à l'AFPA du Pontet de février à juillet 2016 soit 214 H, formation en alternance 2 jours par semaine. Une des 2 salariées a dû repasser 1 module en décembre et qu'elle a réussi.
- 5 salariés suivent la formation Titre Professionnel « Préparateurs de Commandes » à l'AFPA du Pontet depuis mai 16 soit 250 H, formation en alternance 3 jours par semaines, durée 6 mois, Ils ont tous obtenu leur titre en novembre dernier.
- 1 salarié suit la formation de moniteur éducateur avec l'IMF de Montfavet durant 24 mois depuis début novembre. Son CDDI sera maintenu sur toute la période.

Formations individuelles autres :

- 1 salariée a suivi et obtenu la formation initiale « Transport des matières dangereuses -ADR » (21 heures) avec ECF Avignon
- 1 salarié a suivi et obtenu la formation HACCP (certificat obtenu), 14 heures avec « DC Formation » Marseille
- 1 salariée a suivi la formation « Savoir Développer sa Communication Commerciale via Les Réseaux Sociaux » pour développer son projet de création d'entreprise (14H) à l'INFA Méditerranée.
- 1 salarié a suivi une formation « gestion des stocks » délivrée par la Banque alimentaire du Vaucluse

Autres :

3 salariés bénéficient d'un suivi spécifique dans le cadre d'un projet de création d'entreprise par la M2E et le CBE d'Apt

Cette année encore comme sur les exercices précédents, les fonds destinés aux financements de formation se réduisent. Les formations (ADV + Préparateurs de commandes) mises en place avec l'AFPA et prises en charge par UNIFORMATION ont été dans un premier temps annulées puis reportées.

2 Formations agricoles proposées par le CFPPA de Carpentras suite à un désengagement du Conseil Régional ont été annulées quelques jours avant leur démarrage.

Le lien à l'entreprise :

Les PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) et stages

Tout au long du parcours, les PMSMP sont privilégiées car elles permettent :

- De découvrir un métier/un secteur d'activité ;
- De valider un projet professionnel, une recherche d'emploi et/ou une entrée en formation ;
- De venir en amont d'une embauche et de faciliter la contractualisation.

Sur l'exercice 2016, cela a concerné 13 salariés pour 14 périodes :

- 3 salariées ont effectué 1 PMSMP à Multi Restauration Méditerranée sur un poste d'agent de restauration en collectivité (2 semaines) ;
- 1 salariée a effectué 1 stage (dans le cadre de sa formation AFPA) à la Maison de Retraite de l'Hôpital de Cavaillon sur un poste d'agent d'entretien (2 semaines) ;
- 1 salariée a effectué 2 PMSMP à Flunch Cavaillon sur un poste d'agent de restauration polyvalent (2 fois 1 semaine) ;
- 1 salariée a effectué 1 PMSMP au Foyer Saint Martin de Cavaillon sur un poste d'agent de collectivité polyvalent (2 semaines) ;
- 4 salariés ont effectué 1 stage dans le cadre de leur formation AFPA sur un poste de préparateur de commandes à JEM Cavaillon, Stef Cavaillon, Fluidor Cavaillon, AZ Méditerranée Cavaillon (2 semaines) ;
- 1 salarié a effectué 1 PMSMP à Sud Est Protection Cavaillon sur un poste d'agent de sécurité (1 semaine) ;
- 1 salarié a effectué 1 PMSMP à Intermarché Cavaillon sur un poste d'employé libre Service (1 semaine) ;
- 1 salarié a effectué 1 PMSMP à SolidAgri sur un poste d'ouvrier agricole.

Les emplois complémentaires :

Les Accompagnateurs continuent à sensibiliser les salariés sur la plus value de se mobiliser sur la recherche d'emplois de parcours (missions intérimaires, contrats saisonniers, CDD courts en entreprise, en SIAE...)

Au-delà de l'intéressement financier pour le salarié, ils permettent, également de vérifier son employabilité, de l'évaluer dans un autre environnement de travail avec des contraintes plus fortes que sur un chantier d'insertion. Ils enrichissent le CV et remobilisent le salarié sur une recherche d'emploi plus pérenne en vue de préparer sa sortie. Toutes les pistes sont étudiées : structures IAE, entreprises du secteur marchand, agences intérimaires, offres émanant de nos partenaires (Sagacité...)...

En 2016, 11 salariés ont été concernés pour 1150 heures (pour rappel 7 salariés en 2015 pour 1221 heures)

- Bât Insérim : 2 salariés
1 salarié (352 heures) : a effectué sa première mission en janvier et à ce jour travaille toujours pour Bât Insérim, poste plaquiste-façadier. L'autre salarié a démarré en décembre une mission qui pourrait être longue. Il a effectué 70 heures.
- La Clef des Champs : 1 salarié (32 heures), poste ouvrier agricole
- Présence Verte Service : 1 salarié (117 heures), poste ouvrier agricole
- Entreprise SARABELLE 1 salarié (385 heures), poste ouvrier agricole
- Allo Service : 1 salarié (20 heures/mois), poste assistant de vie
- GSF nettoyage : 1 salarié (22 heures/mois), poste agent d'entretien
- Maison de retraite Les Sereins : 1 salarié (35 heures), poste cuisinier en collectivité
- L'Envol : 1 salarié travaille chaque dimanche matin en qualité de gardien de parking

Enfin, 3 salariés continuent à mener en parallèle une activité indépendante (1 service à la personne, 2 marchands ambulants)

Les visites d'entreprise :

- 2 salariés ont visité l'entreprise « Helen Traiteur » à Morières-les-Avignon et 2 autres « BricoMan » (Zone La Cristole à Avignon) via le partenariat avec Sagacité et ont pu laisser leur CV à l'entreprise.
- 5 salariés ont visité les ouvrages en écoconstruction réalisés par l'entreprise « EcoRavi » dans La Drôme.

Forum Emploi

En avril 2016, un groupe de 12 salariés a participé au Forum Emploi organisé à la Mairie de Cavaillon. Des CV ont pu être déposés auprès d'entrepreneurs du territoire. Nous souhaitons continuer à mobiliser nos salariés sur de prochaines rencontres de ce type.

Des partenariats avec d'autres entreprises locales sont d'ores et déjà établis, notamment dans le secteur du bâtiment (gros œuvre et second œuvre). Ces entreprises sont favorables pour accueillir des salariés du Village dans le cadre de PMSMP.

Ces contacts établis seront entretenus et développés en 2017. Ces partenariats pourraient prendre d'autres formes : visites d'entreprise, rencontres avec des employeurs sur site, découvertes de métiers, mises en place de « parrainage » ...

Les Ateliers TRE (Technique de Recherche d'Emploi) :

L'équipe du Village depuis l'hiver 2016 a mis en place des ateliers de recherche d'emploi le jeudi de 11H à 12H. L'Accompagnatrice SocioProfessionnelle ouvre cet espace prioritairement mais pas exclusivement à des salariés en fin de parcours qui veulent dynamiser leur recherche d'emploi. L'objectif de cet atelier est multiple :

- Développer l'autonomie du salarié sur l'outil informatique. Même s'il ne s'agit pas d'initiation, l'objectif est de permettre à chacun d'être plus à l'aise avec la maîtrise de l'ordinateur et de pouvoir développer sa recherche d'emploi via cet outil (notamment en télé candidatant). Nombreux sont les salariés qui ne possèdent pas de PC, d'accès internet ni d'adresse e-mail. Cela constitue un véritable frein quant à la recherche d'emploi.
- Aider le salarié à créer et/ou actualiser ses outils de recherche d'emploi (CV + lettre de motivation...)
- Créer son espace emploi (avec CV en ligne, abonnement gratuit aux offres d'emploi...)
- Connaître les différents sites de recherche d'emploi :
 - Explorer le marché « caché » des offres
 - Diffuser des candidatures spontanées...
- Préparer en amont un entretien d'embauche (sur la base de simulation notamment)
- Appréhender le monde de l'entreprise (et ses codes/représentations...)

Depuis sa mise en place 17 salariés ont suivi ponctuellement ou plus régulièrement cet atelier.

D - Devenir des personnes sorties du chantier entre le 01/01/16 et le 31/12/2016

Sur 2016, nous avons enregistré **36** sorties.

14 sorties dynamiques soit 39 % (donnée en hausse par rapport à 2015) réparties comme suit :

➤ **3 sorties emploi durable soit :**

- CDI : **1**
- Mission intérim plus de 6 mois : **1**
- CDD + 6 mois : **1**

➤ **6 sorties emploi de transition soit :**

- Contrats aidés en CDD : **2**
- CDD de moins de 6 mois : **1**
- Mission intérim inférieure à 6 mois : **3**

➤ **5 Sorties positives soit :**

- Formation : **3**
- Embauche SIAE : **2**

22 autres sorties soit :

- **21** fin de contrat (dont **3** pour maladie, **1** non renouvellement de contrat pour déménagement)
- **1** arrêt de CCDI durant la période d'essai (pour cause de décès d'un proche.)

Conclusion, espoirs et inquiétudes

Cette année encore, l'équipe pédagogique des ateliers a maintenu ses efforts (tout en défendant ses valeurs) pour continuer à accueillir les publics les plus fragiles et donc les plus éloignés de l'emploi, et des personnes qui peuvent retrouver leur place à moyen terme dans le secteur marchand.

Cette mixité doit permettre à chacun de reprendre confiance pour construire un parcours d'insertion riche et dynamique. Le nombre de personnes qui se sont qualifiées cette année ainsi que les salariés faisant la démarche volontaire de s'impliquer dans la formation savoirs de base (pour dépasser parfois le souvenir traumatisant d'un échec scolaire) sont porteurs d'espoirs même si ces réalisations ne peuvent impacter sur le % des sorties positives...

Les acquis du chantier doivent être mesurés sur du plus long terme, bien au-delà de la fin du contrat. Malgré le modèle économique très fragile du chantier d'insertion, l'équilibre entre la production et l'insertion sans oublier les objectifs institutionnels compliquent la réalisation de la mission de chacun. Encore plus sur ce territoire économiquement sinistré...

En 2016, des dispositifs s'amenuisent voire disparaissent (quasiment plus d'APRE pour la mobilité, plus d'addictologues à l'hôpital de Cavaillon depuis septembre, baisse de financements publics sur des formations encore prises en charge sur l'exercice précédent...).

L'équipe doit continuer à communiquer sur ses richesses et les valeurs qu'elle porte auprès d'acteurs locaux créateurs d'emploi. L'image du Village évolue, certains entrepreneurs sont réceptifs quant à la mission d'utilité sociale mais aussi au projet d'embaucher des personnes autonomes et compétentes. Les efforts entrepris ces derniers mois ont déjà donné des fruits et doivent être poursuivis.

VIE QUOTIDIENNE

- Sophie -

I- L'équipe

L'atelier vie quotidienne a accueilli **19** personnes dont 14 salariés en insertion et 5 résidents.

Quelques données spécifiques aux salariés en insertion :

- 86% sont des femmes
- 43% ont plus de 50 ans dont 7% de plus de 60 ans
- 57% sont séparés ou divorcés
- 43 % n'ont plus exercé d'activité professionnelle depuis plus de 3 ans
- 43% n'ont pas de qualification
- 64% sont mobiles
- 29% ont une RQTH

Les principales problématiques d'accès à l'emploi sont : le faible niveau de qualification, la durée d'inactivité, l'âge, l'addiction, la difficulté à se projeter et à construire un projet.

92 % des femmes ont vécu des situations de violence qui ont profondément bafoué la confiance et l'estime de soi.

La mixité d'âge a été un vrai plus et a contribué à maintenir un équilibre et une ambiance conviviale tout au long de l'année.

5 salariés ont participé avec assiduité à la formation savoir de base.

2 salariées ont suivi une formation en alternance et ont validé un titre professionnel d'assistante de vie aux familles (AVDF).

La nature des activités au sein de l'atelier est très similaire à celle que l'on effectue quotidiennement à la maison, tout l'enjeu est d'amener les salariés à exercer les mêmes tâches en milieu professionnel : s'approprier les gestes techniques, organiser son poste de travail, utiliser des nouveaux outils et matériels, appréhender les risques professionnels, intégrer les règles d'hygiène et de sécurité...

Les salariés travaillent 4 jours par semaine. Un planning des tâches est établi sur plusieurs semaines. Tous les lundis de 14h à 15h l'équipe se réunit, pour un temps de travail collectif : élaboration des menus et des commandes de marchandises, temps de régulation ou de recadrage, si besoin, temps d'échange et d'information.

II – Les activités

► La Lingerie :

Ce poste de travail demande de l'autonomie, une grande capacité d'organisation, de la concentration, de la rigueur, savoir lire, écrire et compter pour rédiger des bons de dépôt du linge et effectuer des encaissements.

Deux salariées sont formées sur ce poste qu'elles occupent à 80 % de leur temps de travail. Deux lave linge tournent quasiment en continu de 8h à 14h15, le linge des résidents ne doit pas être mélangé. Le linge de la cantine est lavé tous les jours, le linge de lit de la résidence, par roulement, toutes les deux semaines.

► L'entretien des locaux :

La quasi-totalité des salariés de l'atelier effectue cette tâche une à deux fois par semaine. Le travail se fait la plupart du temps en binôme selon un planning hebdomadaire afin d'assurer l'entretien des parties communes (bureaux, salles de réunion, salons, sanitaire, toilettes..).

► La cuisine :

C'est l'activité la plus importante de l'atelier, chaque jour à 12h15 le repas doit être prêt et disposé sur le buffet, pas le droit de se rater !

Tous les salariés sont en cuisine à minima 1 fois par semaine. Tous démarrent par les tâches d'un commis de cuisine : lavage des fruits et légumes, épluchage, découpe, puis passent à l'élaboration des entrées et desserts, le poste des préparations chaudes n'est pas un passage obligatoire, certains ont envie d'essayer, d'autre pas. Quoi qu'il en soit dès lors que le désir d'apprendre est là, le salarié est accompagné dans les apprentissages.

Nous avons mis en place cette année des fiches techniques de fabrication afin d'optimiser la gestion, les coûts et la transmission des savoirs faire. Cet outil permet de gérer au plus juste les quantités de matière première. Il permet aussi à chacun d'appréhender le déroulement d'une recette, ses phases techniques et les prix de revient. On ne peut pas travailler comme à la maison, au pif !

En début d'année, la mise en place de cet outil a été difficile pour les plus anciens, mais très vite, il a fait sens pour toute l'équipe, on ne perdait plus de temps le matin à se demander combien de riz il fallait faire cuire pour le service du midi, ou combien de litre de béchamel il fallait faire pour réaliser 4 plaques d'endives au jambon. Et puis, les nouveaux salariés pouvaient très vite s'approprier une recette.

Outre la préparation des repas, l'équipe cuisine est chargée de l'entretien des espaces de stockage, de la cuisine et de la salle à manger.

La cuisine du soir est assurée par, Jacques et Armond, deux résidents qui participent à l'élaboration des menus. Jean Luc, résident lui aussi assure le repas du dimanche soir et jours fériés.

► La gestion des stocks et du budget :

Elle a été mise en place en 2016, pour cela des outils ont été créés :

- Cahier de dépenses avec ventilation par famille de produit
- Cahier de recettes avec comptage quotidien et ventilation du nombre de repas
- Fichier de gestion des stocks entrées et sorties
- Fiche d'inventaire mensuel
- Plan de maîtrise des risques sanitaires, mis en place en partie, notamment le relevé des températures des réfrigérateurs et congélateurs, conformément à la réglementation
- Suivi des sorties de marchandises pour la maison commune et l'accueil immédiat avec chiffrage mensuel.
- Prise en main du logiciel de gestion des stocks de La Banque Alimentaire.

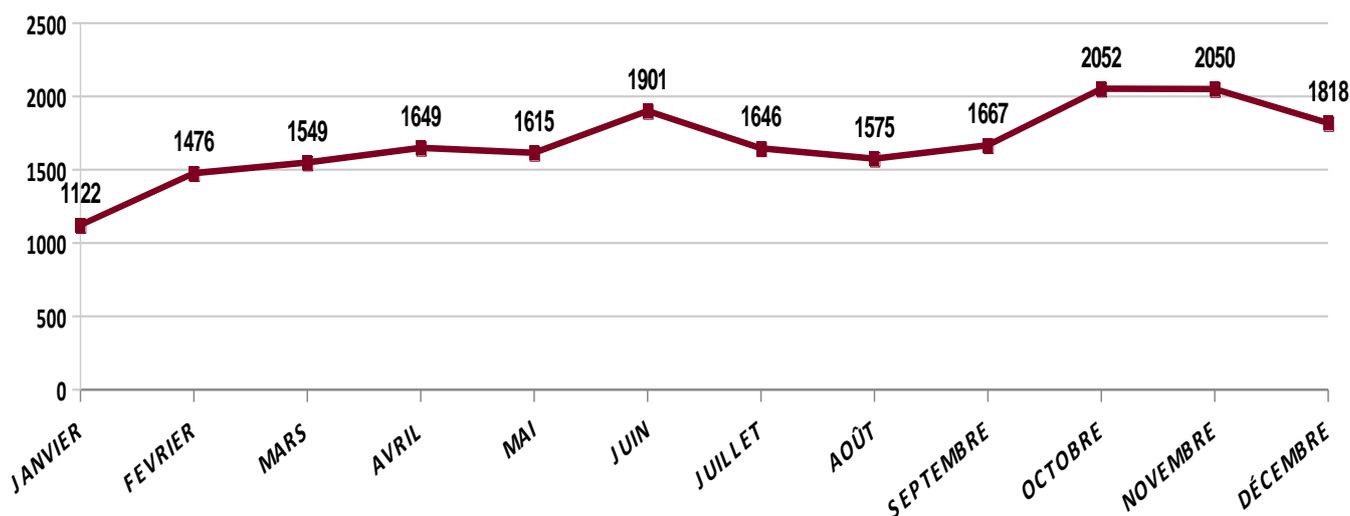
2 salariés ont été en partie formés à l'utilisation de ces outils qui demandent des compétences et des aptitudes spécifiques : utiliser l'outil informatique, savoir compter et être à l'aise avec les chiffres, les pourcentages (passer du HT au TTC et vice versa), rigueur, concentration...

III- Les données chiffrées

1- *Le nombre de repas*

La cantine associative a élaboré cette année 20120 repas. En octobre et novembre, la barre des 2000 repas a été franchie.

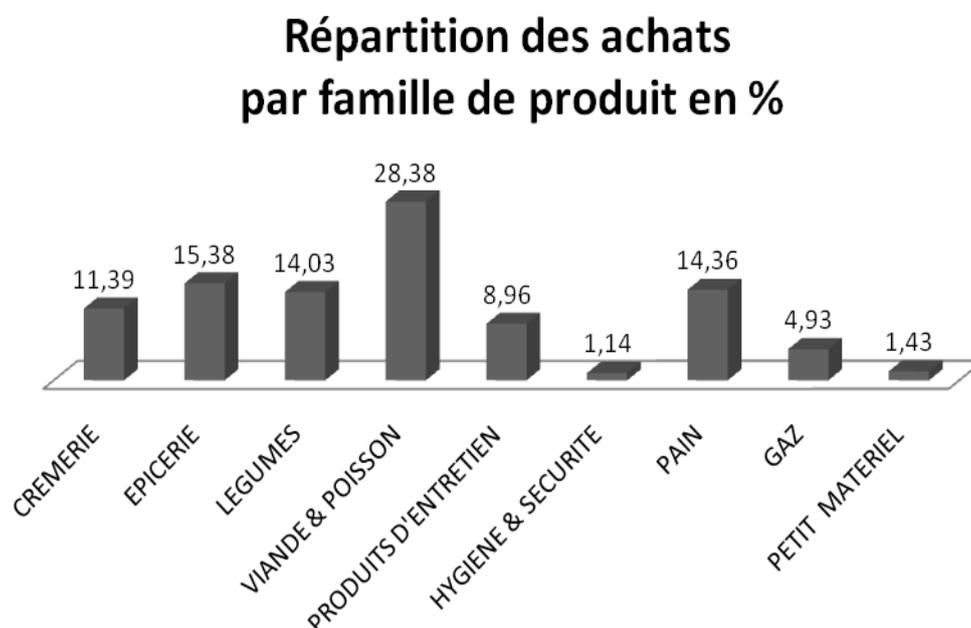
Evolution du nombre de repas



1676 : C'est la moyenne mensuelle du nombre de repas préparés par l'équipe.

Même s'il n'y avait pas jusque là un comptage précis du nombre de repas, nous avons constaté cette année, une nette augmentation de la fréquentation de la cantine associative.

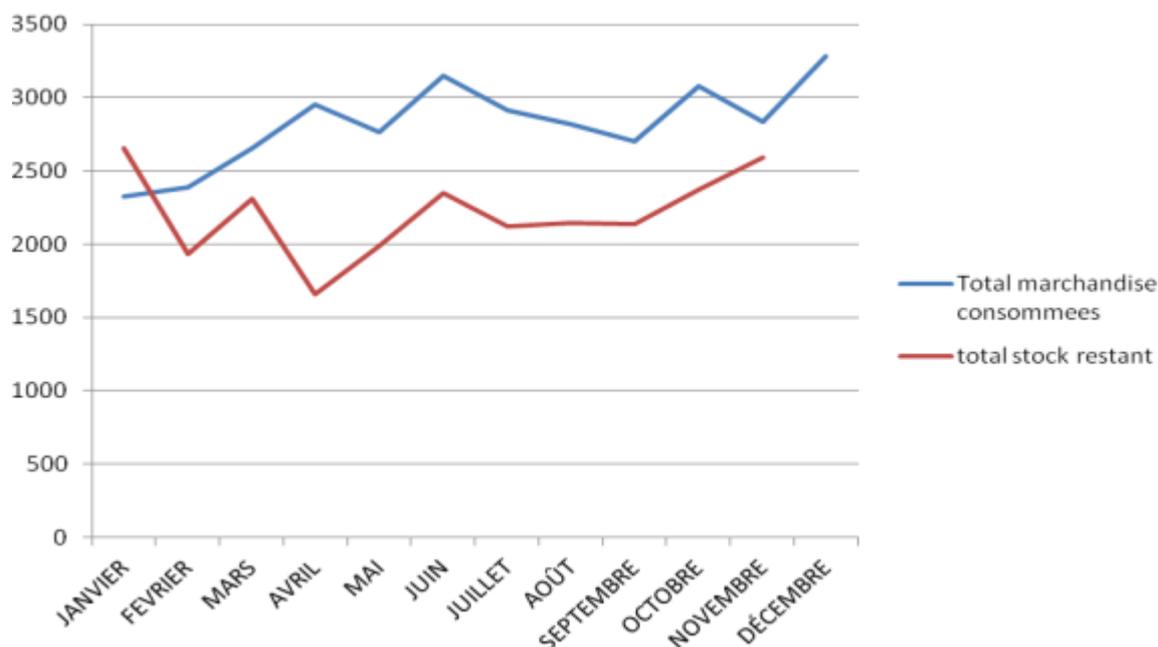
2 – La répartition financière totale des achats (hors Banque Alimentaire) par famille de produits



Nous avons acheté près de 17 tonnes de marchandises, dont près de 12 tonnes à La Banque Alimentaire. La provenance, en volume de nos achats se répartie comme suit :

Type de produit	Achat Banque Alimentaire	Achat Fournisseur
Épicerie : Riz, pâtes, semoule, farine, huile de tournesol, café, sucre, conserves diverses, compotes	85 %	15 %
Autre épicerie : Épices, condiments, huile d'olive, vinaigre, miel, matière première pâtisserie, légumes secs...		100 %
Beurre	100 %	
Yaourt	70 %	30 %
fromage	70 %	30 %
Fruits et légumes	52 %	48 %
Viande et poisson	38 %	72 %
Produits d'entretien		100 %

3- Les marchandises consommées en ☐ et les stocks restants



Le stock restant en fin de mois est en moyenne de 24 jours, l'objectif en 2017 sera de le réduire à 15 jours. Les variations s'expliquent en partie par des achats de marchandises effectués en fin de mois et consommés le début du mois suivant.

4- Les recettes

- Repas cantine et prestations extérieures : 11660 €
- Lingerie : 731 €

5- Le budget annuel

Nous avons réduit les dépenses de 11000€.

Les dépenses totales liées à l'atelier VQ (Vie Quotidienne) s'élève à 37701 € dont 2989 € pour La Maison Commune et l'accueil immédiat Veran Dublé.

6- L'activité de transformation en période estivale

Une équipe de 4 personnes, salariés et résidents a travaillé pendant 8 semaines à la transformation de légumes. Nous avons transformé la surproduction de l'atelier maraîchage ainsi que les produits du glanage : mise en bocaux de coulis de tomate, ratatouille, haricots verts, caviar d'aubergine.

7- Les événements et prestation en 2016

Pour le grand Bal folk de La Maison Commune en février, l'atelier a préparé 250 repas, soupes et tartines froides.

En mars, nous avons confectionné un repas d'entreprise pour 15 personnes.

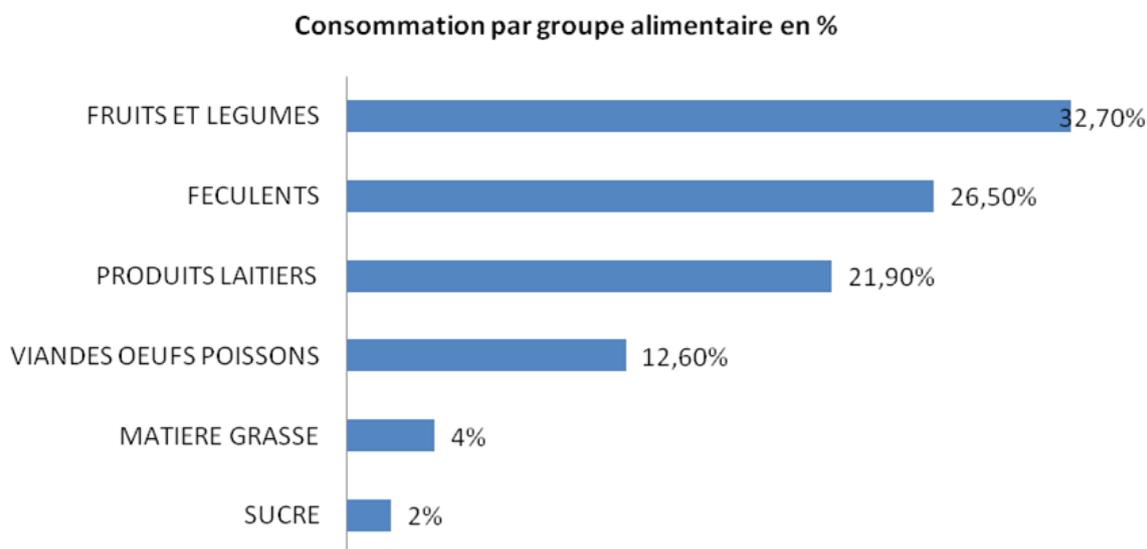
Juin, la fête du Village s'est déroulée sur deux jours : des gratins d'aubergines, des tartines de purée de fèves au cumin, des salades composées, des grillades, des fruits dans la joie et la bonne humeur, malgré un temps pluvieux, au total 220 repas.

En octobre, nous avons préparé un couscous pour 50 personnes pour le SEL de Cavaillon puis une paëlla pour l'Espelido, 60 personnes.

En novembre, nous avons accueilli un groupe de l'atelier cuisine de la Maison Bonhomme d'Apt avec lequel nous avons partagé la préparation du repas, notamment les 900 tortellinis confectionnés grâce à toutes ces petites mains qui ont découpé, farci et plié cette petite pâte.

En décembre, le traditionnel repas de fin d'année a été partagé par 75 personnes, puis Jean Luc a assuré les repas de fêtes de Noël et du jour de l'an. Le 31 décembre au soir la résidence était en fête, les enfants et Jacques ont grandement participé à l'élaboration du repas.

8- Equilibre alimentaire



L'équilibre alimentaire est relativement bien respecté, SAUF, une consommation trop importante de produit laitier.

Plus de 25 000 yaourts et crèmes dessert consommés ainsi que 1224 litres de lait.

IV – Conclusion

2016, quelle année ! Après plus de 5 ans au Village sur le poste d'ASP (Accompagnante SocioProfessionnel), j'ai repris en janvier l'encadrement de l'atelier Vie Quotidienne. Une vraie renaissance pour moi. J'ai tenté au mieux de réorganiser l'atelier : les horaires de travail, la planification des tâches, la création d'outils de travail, l'élaboration anticipé des menus, un temps de réunion d'équipe, la mise en place d'une gestion des stocks, la recherche de fournisseurs afin d'optimiser les achats....

J'ai pris conscience des contraintes de ce poste et j'ai pu mesurer combien il était difficile de trouver le juste équilibre entre accompagnement et production. Je me suis beaucoup rapprochée des résidents et ça, c'est un pur bonheur. Je remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé à mes côtés, l'atelier vie quotidienne c'est avant tout une équipe. Je termine l'année pleine d'énergie pour redémarrer 2017.

Mes objectifs pour les mois à venir : me dégager plus de temps pour l'accompagnement, travailler à flux plus tendu, finaliser le plan de maîtrise des risques sanitaires (obligation réglementaire pour les structures conventionnées par l'Etat qui bénéficient de l'aide alimentaire), passer au moins une fois par mois à La Maison Commune, m'impliquer bien plus que je l'ai fait sur le projet du futur atelier transformation, être toujours aussi heureuse en arrivant chaque matin au Village.

MARAÎCHAGE

- Laurent -

➤ **Présentation :**

L'atelier maraîchage exerce son activité sur le site de La Rivale, sur une surface de 1 ha dont 2000 m² de tunnel froid. L'atelier accueille 12 personnes en contrat aidé ainsi qu'un nombre variable de résidents de l'association. Outre son objectif d'insertion l'atelier fourni aussi des paniers de légumes frais à ces adhérents.

➤ **Bilan humain :**

L'atelier a accueilli, en 2016, 20 personnes (dont 7 femmes) en contrat et 3 résidents. Les problématiques rencontrées sont diverses, mais on y retrouve les problèmes d'addictions, d'inactivité prolongée (même chez les jeunes). Pour certains, c'était leur première expérience, faible qualification, problème d'illettrisme, problème psychologique voir psychiatrique. La santé et le logement sont aussi des problématiques courantes et récurrentes...

➤ **Bilan technique.**

Nous étions en dernière année de conversion AB, en mars 2017 nous serons enfin en AB (Ecocert). Nous bénéficions toujours de l'accompagnement de La Chambre d'Agriculture sur le plan technique et économique. Notre objectif de pouvoir fournir 30 paniers par semaine n'est pas encore atteint, cependant nous avons à certaines périodes de l'année pu le réaliser. Je pense qu'il va nous falloir encore 2 ans avant d'être réellement productif, il nous reste encore beaucoup de travail sur la fertilisation de cette parcelle manquant de tout !!!

Les problèmes dûs aux nématodes ont pu être limités grâce à une meilleure fertilisation et à l'emploi de plantes de coupure et nématicides. Dans la lutte contre les pestes, je tiens à remercier la société Kopper qui nous a fourni des auxiliaires prédateurs et pollinisateurs gratuitement.

L'approvisionnement en fumure a aussi été amélioré avec une fourniture gratuite de fumier de cheval par Mr Huetz Francois du Thor qui nous le livre à domicile 2 fois par semaine.

J'ai aussi participé avec l'INRA à un atelier mychorise, qui a pour but d'améliorer la capacité des végétaux à prélever les nutriments du sol. Nous avons mis en œuvre cette technique avec plutôt de bons résultats !!!

Nous nous orientons aussi vers les techniques permaculturelles, tels les buttes, limitation de l'exposition de sol nu, couvert végétaux...

L'atelier a aussi été sollicité par différents journalistes avec à la clé des articles dans les journaux ou sur des blogs, notamment sur la permaculture.



La permaculture

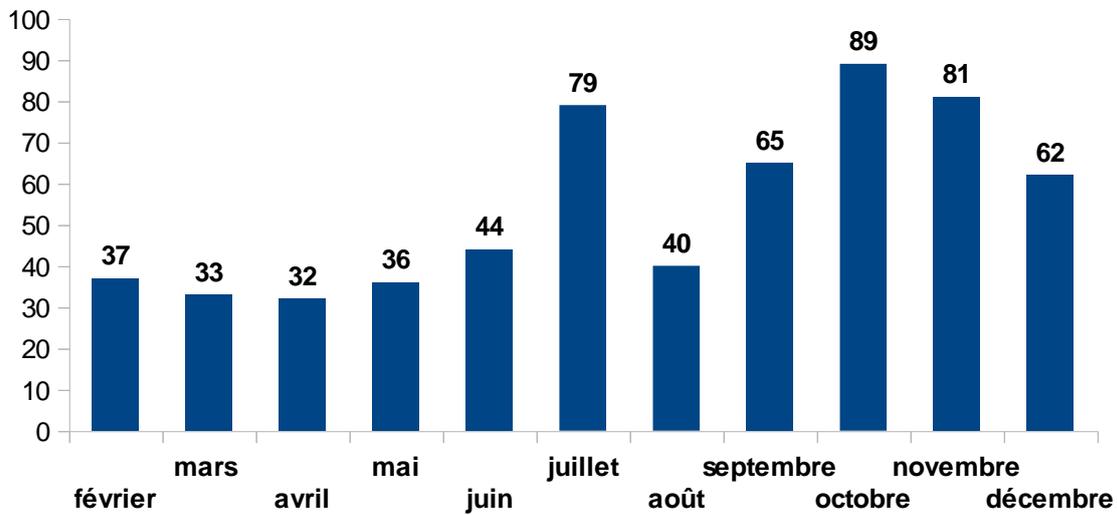
Vente de paniers :

Nous essayons d'améliorer notre communication à ce sujet, et les points de livraison. Nous avons maintenant un dépôt sur La Maison Commune à Cavaillon. Nous essayons aussi la mise en place d'une charte entre les adhérents et Le Village, et d'organiser deux campagnes d'abonnement de 6 mois, une au printemps et une en automne.

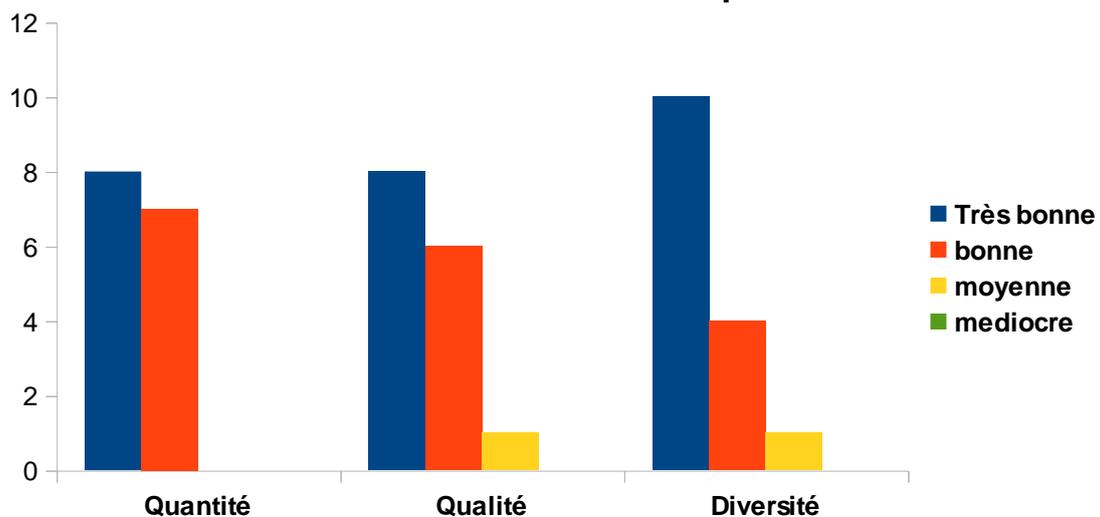
Dans le but d'améliorer notre service, nous avons distribué des questionnaires de satisfaction que 15 adhérents nous ont retournés (voir résultat plus bas).

Nous avons fourni au total 645 paniers sur l'année 2016 (voir la répartition ci dessous)

Répartition des paniers en fonction des mois



Satisfaction des adhérents paniers



Je trouve que les résultats sont encourageants, et pour la première fois l'atelier a dégagé un petit bénéfice sur la marge brute, plombé par les pannes de la chambre froide et l'investissement d'un nouveau moteur pour celle ci.

Conclusion : L'atelier maraîchage continue sa révolution, nous avons encore beaucoup de travail devant nous pour améliorer notre production, notre communication et augmenter la diversité des produits proposés, notamment l'hiver où la redondance des produits est un facteur d'insatisfaction...

Chaque année les personnes changent, mais elles participent toutes à l'amélioration de l'atelier : Un grand merci à elles !!!!

PÔLE ÉCO-CONSTRUCTION

- Jean-Paul -

Du 1^{er} janvier 2016 au 10 novembre 2016 l'activité du chantier extérieur s'est faite principalement chez un même particulier situé dans Les Bouches-Du-Rhône à côté de Salon De Provence. (Réalisation d'une maison individuelle)

Le travail a consisté à la mise en œuvre de :

- Bottes de paille sur une ossature bois,
- Mise en place de portes et fenêtres,
- Enduit terre à l'intérieur,
- Enduit chaux à l'extérieur.

Pendant la durée de ce chantier se sont intercalés 3 petits chantiers :

- 1^{er} chantier : (pour un particulier)

Ouverture d'une trémie pour passage d'un escalier.

Le chantier a fait appel à 2 encadrants techniques ; mon collègue pour tout ce qui a été de la partie bois (escalier, balustrade) et moi-même pour la partie démolition et raccord de plâtre.

- 2^{ème} chantier : (pour un particulier)

Mise en œuvre d'une cloison en BTC.

- 3^{ème} chantier : (pour un particulier en Avignon)

Réalisation d'un mur de clôture.

Du 10 novembre au 1^{er} décembre

Mise en place de bottes de paille dans des caissons, dans un atelier sur La Drôme. Ces caissons seront acheminés à Roquemaure et serviront pour faire la toiture d'une crèche.

Sur ce même chantier nous serons amenés courant 2017 à faire de la mise en œuvre de :

- Botte de paille pour certains murs,
- Pose d'un frein vapeur,
- Réalisation d'enduit intérieur.

Du 1^{er} décembre au 23 décembre

Coulage de dalle en béton dans le bâtiment du poulailler de l'association « Le Village ».

Perspective de chantier pour l'année 2017 :

- Chantier de la crèche sur Roquemaure,
- Réalisation en ossature bois d'un bâtiment agricole avec une serre à Lauris,
- Réalisation de la maçonnerie d'un hangar avec construction d'une salle de vente. (Salon De Provence),
- Réalisation d'enduit terre pour un particulier au Thor.

L'activité chantier extérieur a été diverse.

A certain moment elle a fait appel à l'atelier BTC :

- Fabrication de briques pour la réalisation d'une cloison,
- Fabrication des enduits pour le chantier à Salon De Provence.

L'approche est intéressante, allez mettre en œuvre nos propres écomatériaux est une dynamique à développer au maximum.

L'accompagnement social et professionnel des ouvriers sur le chantier.

L'accompagnement des personnes reste la priorité de notre travail, l'objectif est l'insertion. L'outil de travail des chantiers extérieurs est un bon support pour faire l'accompagnement mais il n'est pas sans contrainte et sans difficulté :

- Décalage avec le rythme de l'association,
- Obligation de performance et par moment de délai,
- Dynamique qui tend à se rapprocher de l'entreprise, notion de savoir faire technique, notion de rentabilité financière, notion de savoir être et notion d'équilibre sur les équipes.

Le travail va être axé sur ces différentes notions afin de répondre efficacement aux besoins du client. Par obligation l'énergie prioritairement dépensée est concentrée sur ces points là.

L'accompagnement social et professionnel se fait par Lisa. Elle rencontre environ 1 fois par mois tous les ouvriers sur le lieu du chantier. Un temps d'échange se fait avec moi le mercredi matin, ensuite des situations se gèrent sur du temps informel.

Il apparaît tout de même que la priorité de notre travail a du mal à trouver un espace temporel dans le planning. De plus Lisa n'est pas seulement référente de l'atelier chantier extérieur, elle s'occupe aussi des autres ateliers.

Il reste très difficile d'apprécier la qualité et l'efficacité de l'accompagnement sur nos ouvriers tant les paramètres sont distincts et sur un équilibre fragile.

Par contre, je reste persuadé que nous, salariés permanents, il ne faut pas perdre de vue que la priorité est bien l'accompagnement des ouvriers.



Bottes de paille sur une ossature bois



Enduits intérieur



Enduits extérieur



Bottes de paille dans caissons pour toiture

PÔLE ÉCO-CONSTRUCTION

- Alain -

«La chaleur humaine permet l'ouverture, vous découvrez que tous les êtres humains sont comme vous, tous simplement.»

Le XIVème Dalai Lama

Le pôle éco-construction prend corps - Le Village prend de l'essor.

Le fonctionnement de l'association donne la possibilité de chercher, d'expérimenter, de développer, de proposer ... Les projets et les réalisations sont nombreux et je n'arrive pas toujours à être connecté avec tous.

L'année 2016 fut pour moi en 2 temps avec un début d'année sur la lancée de l'année précédente avec une grosse équipe - une production BTC et dérivés terre/paille puis en milieu d'année l'arrivée de Florian encadrant qui a permis de se partager le travail tant au niveau des personnes que des productions, du partage des idées, des impressions, de discuter et porter plus facilement l'avenir de l'atelier, de pouvoir aborder de plusieurs manières les situations délicates, de s'enrichir des différents managements possibles.

Après plusieurs années en tant qu'encadrant technique de la Brique en Terre Compressée j'ai pu développer, en même temps, la mise en place d'un atelier bois qui servira entre autre à la construction d'un abri couvert appelé Briqueterie, de 600 m² au sol (3 fois la surface du hangar déjà construit). Cet espace pourra aussi abriter le bureau des encadrants, les différents mélanges : terre, enduits, sables – balle de riz – atelier bois...

Fonctionnement de l'atelier

C'est aujourd'hui une plus grande imbrication entre les ateliers qui composent le pôle BTC-Bois chantiers extérieurs - ainsi suivant les besoins, une personne de l'atelier BTC permute avec une personne du chantier extérieur et aussi quelques personnes ont pu passer d'un chantier à un autre afin de mieux coller au projet et, aux possibilités de chacun.

Cette permutation permet aux personnes de la BTC-Bois de découvrir la réalité du travail chez un client : qualité de l'exécution dans un délai raisonnable, savoir être.... mais aussi de suivre un produit jusqu'au bout : la fabrication des BTC, des enduits, des produits terre, ensachage et de poser ces matières chez un client.

Cela permet aussi aux salariés d'appréhender des équipes de travail différentes, façonnées par les personnes qui les composent : ouvriers et encadrants.

Les chantiers extérieurs utilisent et mettent en place de plus en plus de produits fabriqués par l'atelier : des BTC, des mélanges de terre sable pour le collage et les joints, le broyage de paille d'orge, blé, riz, les enduits terre concoctés en lien étroit avec Sébastien Duthérage - APTE (Association pour la Promotion des Techniques Ecologiques)

Vente de nos écomatériaux :

- **8573** BTC standard en 9,5 cm
- **1050** BTC en 1/2 longueur en 9,5 cm
- **188** BTC en 7 cm
- **370** BTC en 6 cm
- **150** BTC en 4,5 cm
- **390** BTC en 3/4 longueur en 6,5 cm
- **320** BTC second choix 9,5 cm

Soit un total de **11041** BTC (+ 24 % / année 2015) dont **6000** pour AKTERRE (54 % stable)

- **540** Adobes (Briques de terre/paille moule), les premiers adobes vendues.
- **4222** litres de mélange terre/sable pour colle BTC
- **24380** litres d'enduits et de terre tamisée
- **5000** litres de paille broyée

- **360** Km facturés pour des livraisons

Les enduits, le mélange terre/sable et paille broyée sont en forte augmentation (un minimum de 250 %).

Ces produits éco prennent de plus en plus de place dans les matériaux principalement utilisés par les chantiers extérieurs.

Total de 30 clients dont 40 % sont artisans, revendeurs ou associations en lien avec la terre.

La Briqueterie

La préparation en atelier a commencé.

Les premiers plans par Ostraka et Gaujard ont été retravaillés, aidé aussi par APTE, pour répondre aux possibilités de l'association en terme de moyens matériel et humain et aussi pour tenir compte que l'on passe d'un bâtiment ouvert à un bâtiment qui pourrait être fermé, donc une plus grande prise au vent.

Les contraintes

Matériel et mécanisation de l'association pour la réalisation de l'ouvrage.

Le choix a été fait d'utiliser des techniques déjà expérimentées pour le hangar de stockage à la Rivale. Ces techniques de construction sont applicables par le chantier d'insertion Le Village aidé par quelques machines stationnaires – raboteuse, dégauchisseuse, toupie, mortaiseuse à mèche, et aussi par des engins de levage pour le montage in-situ.

Humaines – liés au chantier d'insertion.

Les plans doivent pouvoir être compris et intégrés par tous, une formation aux machines outils est donnée à chaque nouvel entrant. En sachant que les contrats de travail sont de 6 mois renouvelable 1 fois pour les salariés - peu d'entre eux auront participé au traçage des plans et seront encore là à la mise en service des panneaux solaires en couverture de cette briqueterie.

Quelques sorties de l'équipe BTC-Bois

- Renforcement d'une charpente et pose de couvre joints, fonctionnement de porte intérieur, changement de baies coulissantes.
- Pose d'une barrière et main courante bois pour escalier.
- Démolition d'un ancien plancher et plafond, puis construction de 70 m2 de solivage bois pouvant recevoir plancher et plafond.
- Pose de BTC à l'intérieur d'une ancienne cheminée.

Et en interne

- Fabrication d'un four à pain / pizza en terre/paille.
- Fin de fabrication en atelier et pose de la charpente traditionnelle du poulailler et pose de la couverture avec tuiles de récupération.

Mais aussi

- Entretien de machine : presse-malaxeur, tamis-rotatif, broyeur, clarck, rabot-dégau, toupie-mortaiseuse et outillage électroportatif.
- Début de réparation d'un vieux cribleur en espérant que nous puissions aussi tamiser les terres que l'on reçoit brutes, dépoussiérer les matières végétales comme la paille, la balle de riz.

En conclusion :

Nous changeons petit à petit de dimension, l'équipe de permanents s'étoffe, sachant garder le lien pour ne pas se sentir isolés chacun dans nos ateliers et à nos postes.



Barrière et main courante bois



Solivage bois



Renforcement de charpente



Poutres en I



Four à pain

PÔLE ÉCO-CONSTRUCTION

- Florian -

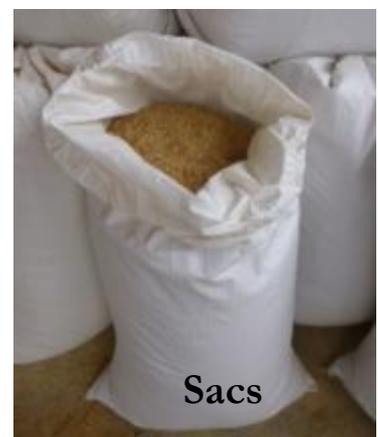
○ Balle de riz en vrac - Filière sèche

La balle de riz est commercialisée sous différents conditionnements, en bigbag de 1000 l et en sacs de 150 l, elle est pour le moment vendue à l'état brut pour l'isolation en vrac de planchers, murs, toitures.

En 2016, nous avons vendu :

- 212 sacs de 150 Litres
- 76 Bigbags de 1000 Litres

Soit un total de 103 m³ de balle de riz.



Stockage et conditionnement

Lors d'une livraison d'un camion de balle au village, par manque d'espace de stockage, le conditionnement est réalisé dans la foulée, à la main. Après avoir envisagé plusieurs solutions de stockage, box, silo à grains... nous optons pour la location d'une benne couverte en attendant d'être installé sur le site de La Rivale. Cette solution nous permettra d'avoir un stock de balle de riz en permanence et de la conditionner au cas par cas. La première benne de 35 m³ de balle devrait être livrée au premier trimestre 2017.

Dégrainage/dépoussiérage

Nous avons le souhait de proposer une balle de riz propre. Au jour d'aujourd'hui, notre balle contient de la poussière et quelques morceaux de grains qui sont passés au travers du décorticage. Le moyen technique pour nettoyer la balle n'est pas simple puisque les machines existantes ont pour objectif d'enlever la balle du grain et non l'inverse. Des essais doivent être réalisés début 2017 pour déterminer quel type de machine est la plus efficace pour effectuer ce travail.

Nous espérons pouvoir proposer une balle de riz propre d'ici l'été prochain.

○ Briques Isolantes

La presse à briques isolantes réalisée par le lycée professionnel de Manosque est arrivée en Juillet ! Après quelques petits réglages, les premiers essais ont commencé dès septembre. Cette presse constituée de deux moules, permet de réaliser des briques de surface 30 x 60 cm et d'épaisseur différentes 10, 15, 20 cm.



Presse à briques isolantes



Objectif

Après de nombreux essais en éprouvettes ainsi que dans des moules réalisés à la main, la presse constituée de deux moules, va nous permettre d'obtenir des briques calibrées. Ces briques pourront être utilisées en remplissage de mur, en complément d'isolation ou encore en montage de cloisons intérieures. La première palette de briques devrait sortir en milieu d'année 2017.

La bonne recette !

Beaucoup de recettes ont été essayées depuis le début du projet « Briques isolantes ». La balle de riz en est toujours l'ingrédient principal (en volume), agrémenté de fibres (paille de riz ou autres) et saupoudrée de liant (chaux, ciment prompt...).

Aujourd'hui, une recette composée de balle de riz, chanvre et batichanvre sort du lot, elle correspond à nos attentes en matière de qualité, mais nous continuons encore nos recherches afin de remplacer le chanvre par de la paille de riz ou de la paille de lavande. Utiliser ce type de fibre dans une brique isolante serait une première, alors que les briques chaux/chanvre sont déjà commercialisées depuis plusieurs années. De plus, la paille de lavande reste à ce jour un déchet très peu valorisé, il serait donc intéressant de la re-valoriser par cet intermédiaire.

***LA MAISON RELAIS/
PENSION DE FAMILLE
LE VILLAGE***

LES CHIFFRES

ACCOMPAGNANT SOCIAL

- Martial -

HÔTE

- Fabrice -

CUEILLETES SOLIDAIRES

- Anne -

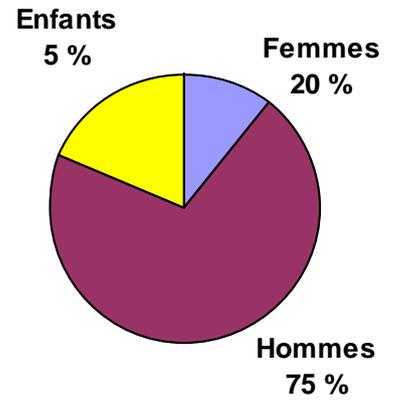
LES CHIFFRES

Nombre de personnes hébergées chaque mois

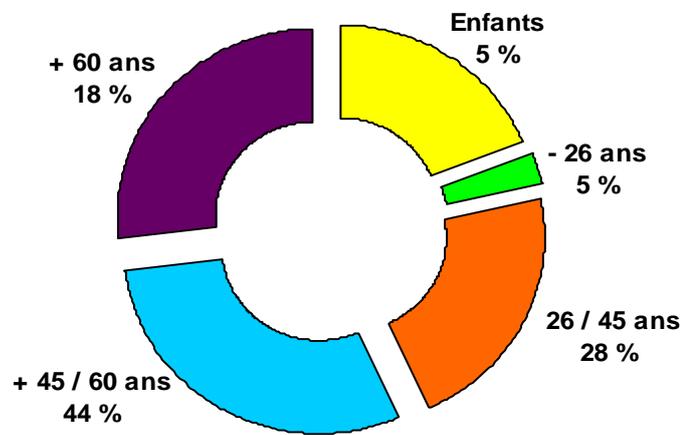
JANVIER 2016 799 NUITÉES soit 92 % de taux d'occupation	26 personnes (4 enfants – 3 femmes - 19 hommes)
FEVRIER 2016 673 NUITÉES soit 83 % de taux d'occupation	24 personnes (4 enfants – 3 femmes - 17 hommes)
MARS 2016 767 NUITÉES soit 88 % de taux d'occupation	26 personnes (4 enfants – 3 femmes - 19 hommes)
AVRIL 2016 779 NUITÉES soit 93 % de taux d'occupation	26 personnes (4 enfants – 3 femmes - 19 hommes)
MAI 2016 806 NUITÉES soit 93 % de taux d'occupation	26 personnes (4 enfants – 3 femmes - 19 hommes)
JUIN 2016 795 NUITÉES soit 95 % de taux d'occupation	27 personnes (4 enfants – 3 femmes - 20 hommes)
JUILLET 2016 843 NUITÉES soit 97 % de taux d'occupation	28 personnes (4 enfants – femmes - 21 hommes)
AOÛT 2016 919 NUITÉES soit 106 % de taux d'occupation	30 personnes (4 enfants – 4 femmes - 22 hommes)
SEPTEMBRE 2016 960 NUITÉES soit 114 % de taux d'occupation	32 personnes (7 enfants – 4 femmes - 21 hommes)
OCTOBRE 2016 930 NUITÉES soit 107% de taux d'occupation	30 personnes (7 enfants – 3 femmes - 20 hommes)
NOVEMBRE 2016 870 NUITÉES soit 104 % de taux d'occupation	29 personnes (7 enfants – 3 femmes - 19 hommes)
DECEMBRE 2016 899 NUITÉES soit 104 % de taux d'occupation	29 personnes (7 enfants – 3 femmes - 19 hommes)

TOTAL NUITÉES EN MAISON RELAIS POUR L'ANNÉE 2016 : 10040 - Soit : 98 %

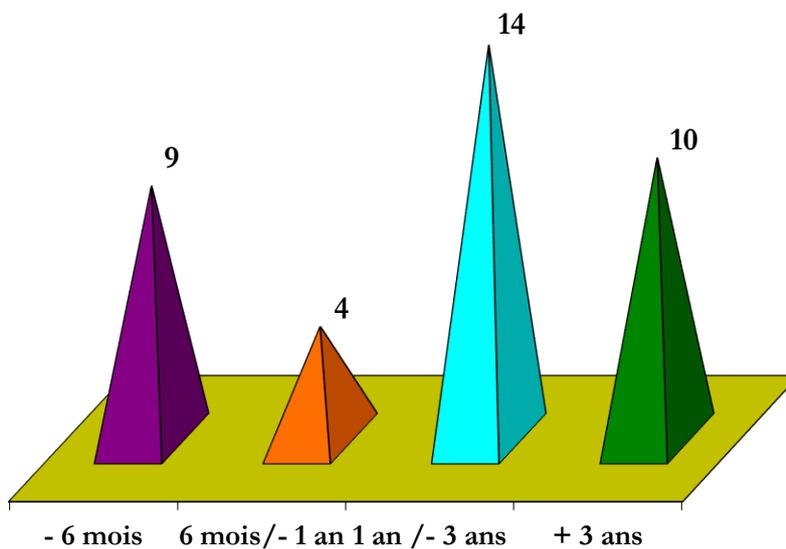
<i>PERSONNES</i>			
Femmes	Hommes	Enfants	TOTAL
4	26	7	37



<i>AGE</i>					
Enfants	- 26 ans	26 / 45 ans	+ 45 / 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
7	1	8	11	10	37



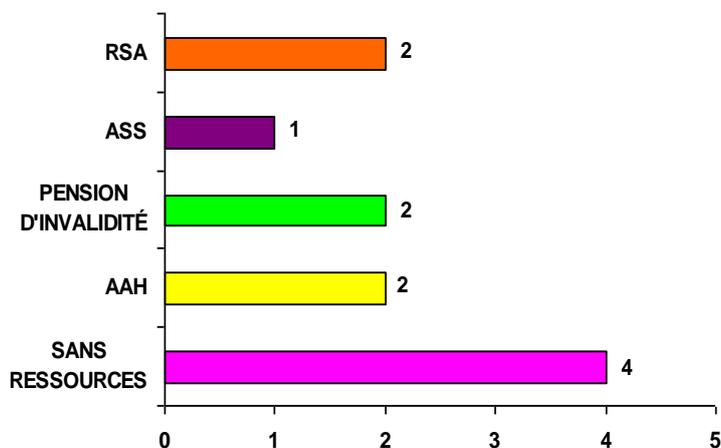
<i>TEMPS DE PRÉSENCE</i>				
- 6 mois	6 mois / - 1 an	1 an / - 3 ans	+ 3 ans	TOTAL
9	4	14	10	37



ORGANISMES ORIENTEURS ENTRÉES / ANNÉE 2016	
CLINIQUE SAINT DIDIER	1
AVAPT	1
HOPITAL PSY MONTPERRIN AIX-EN-PROVENCE	2
MRAP VAUCLUSE	1
JUGE DES ENFANTS	3
VILLAGE ARCHIPEL	1
CHMontfavet - Annexe Carpentras	1
PAR EUX-MÊME	1
TOTAL	11*

* Le taux d'entrée via le SIAO est cette année de **68,75 %**

RESSOURCES A L'ARRIVÉE ENTRÉES / ANNÉE 2016	
RSA	2
ASS	1
PENSION INVALIDITÉ	2
AAH	2
SANS RESSOURCE	4
TOTAL	11



DESTINATIONS DE SORTIES	
LOGEMENT AUTONOME	1
RESIDENCE SOCIALE/ADOMA	1
DÉPART INOPINÉ	4
DÉCÉDÉ	1
HEBERGEMENT CHEZ UN TIERS	1
TOTAL	8

ACCOMPAGNANT SOCIAL

- Martial -

Cette année nous avons effectué 10040 nuitées soit un taux d'occupation de 98%.

1. Quelques données statistiques

Le taux d'entrée via le SIAO est cette année de 45%. A noter que nous avons accueilli trois enfants venus vivre avec leur maman déjà résidente suite à une décision de justice, ils ne sont pas passés par le dispositif du SIAO. Si l'on extrait ces 3 entrées des statistiques, le taux d'entrée via le SIAO passe à 62.5%.

1.1. Le public :

Le Village accueille des hommes majoritairement (26), mais aussi des femmes seules ou avec enfants (4) et des enfants (7).

La pyramide des âges des résidents du Village a beaucoup évolué cette année avec l'arrivée de trois enfants, ce rajeunissement témoigne de la vivacité de l'association qui a toujours privilégié la plus grande mixité possible. Le public accueilli est diversifié, nous logeons en 2016 :

7 enfants de 2 à 13 ans, 1 jeune homme de 17 ans, 8 personnes de 26 à 45 ans et 21 personnes de plus de 45 ans. Parmi ces dernières, il est à noter que 10 ont plus de 60 ans.

Nous accueillons désormais un nombre croissant de familles avec cette année : un père et son fils, un couple et ses trois enfants et une maman isolée avec ses trois enfants.

La présence d'enfants au sein du collectif est très bénéfique, les adultes se comportent différemment en présence d'enfants, ceux-ci apaisent les tensions, apportent du dynamisme et de la joie de vivre. Ils permettent aux résidents isolés de renouer des liens avec le monde de l'enfance et de retrouver une position d'adulte de référence. Si pour certains ces jeunes accueillis sont remuants et bousculent les habitudes, pour la plupart des adultes, ils génèrent des émotions positives et bienfaitrices.

1.2. Les orientations :

La plupart des orientations se font via le SIAO, les situations sont présentées en commission Sud Vaucluse à laquelle nous participons une fois par mois.

Les personnes qui intègrent le lieu de vie hors SIAO sont soit venus de leur propre initiative, soit orientées par les hôpitaux spécialisés du secteur (Montfavet et Montperrin) ou encore des associations spécifiques comme le MRAP pour l'accueil d'un mineur isolé.

Quoiqu'il en soit, l'utilisation du dispositif SI SIAO permet un suivi fin des entrées et sorties de La Maison Relais.

1.3. Les ressources :

Les niveaux de ressources sont conformes aux textes régissant Les Maisons Relais : minima sociaux, petites retraites ou absence de ressource sont le lot commun des résidents du Village.

Pour plus de détails, parmi les personnes accueillies cette année, 3 sont allocataires des minima sociaux (RSA et ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), moins de 500 euros mensuels), 2 perçoivent des pensions d'invalidité (de 600 à 800 euros mensuels), 2 perçoivent l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) (environ 800 euros mensuels) et 4 sont sans ressource.

Bien entendu, l'un des premiers axes d'accompagnement est l'accès aux droits avec la réalisation de demandes de RSA chaque fois que cela est possible.

Reste le problème des personnes en attente de titre de séjour et de leurs enfants, cela concerne une famille d'origine Kosovare dont la maman détient un titre de séjour mais dont les enfants et l'époux n'ont droit à aucune aide étant arrivés illégalement en France. Les demandes de régularisation en cours ne donnent pas accès aux droits sociaux et l'association doit pallier cette carence en prenant en charge nombres de dépenses de la vie quotidienne (scolarité des enfants, restauration scolaire, assurance scolaire etc.).

1.4. Temps de présence :

Les temps de présence au sein du lieu de vie sont variables, ils reflètent la diversité des situations des personnes accueillies.

Sur un effectif total de 37 personnes logées au Village en 2016, 13 sont restées moins de 1 an, certaines sont reparties dans des parcours d'errance après avoir quitté l'association en raison de leurs difficultés à respecter le règlement de la vie collective (4 personnes), d'autres ont accédé à un logement ou un hébergement (3 personnes).

Mais ce que nous pouvons observer sur la globalité de l'effectif est un enracinement plus ou moins important dans le lieu, 24 résidents sont présents depuis plus d'1 an et parmi ceux-ci, 10 depuis plus de 3 ans. Comme je le rappelle chaque année, les plus anciens vivent au Village depuis au moins 10 ans. La mission principale de La Maison Relais, qui est de permettre une stabilisation du logement pour des personnes auparavant en errance, est bien remplie par l'association.

1.5 Destinations des partants :

Durant cette année 2016, les mouvements au sein de La Maison Relais ont été moins importants que les années précédentes, en effet nous avons assisté à 7 départs.

2 personnes sont parties avec un projet logement qui s'est concrétisé, 1 est allée loger chez un tiers et 4 personnes sont parties d'une façon inopinée pour des destinations inconnues.

Nous avons dû accompagner un résident âgé de 70 ans dans sa fin de vie, il est décédé en février 2016.

1.6 La problématique principale :

Aujourd'hui, c'est le vieillissement des résidents qui apparaît comme notre préoccupation principale, la dégradation des états de santé, les hospitalisations, les suivis médicaux et parfois la mort, sont au centre de notre activité.

Il faut accompagner lors des rendez-vous médicaux, lors des examens, lors des traitements parfois lourds (chirurgie et radiothérapie pour un résident) et en fin de vie.

La plupart des accueillis de la Maison Relais n'ont plus aucun lien familial solide, nous devons donc nous substituer aux familles dans l'accompagnement aux soins et dans le suivi des parcours médicaux. Nous rendons visite aux personnes hospitalisées, nous faisons l'interface entre les soignants et les patients et nous sommes régulièrement amenés à être désignés personnes de confiance lors de situations médicales graves.

Cette dimension est à prendre en considération pour les années à venir car les résidents du Village y restent et le vieillissement sera de plus en plus prégnant au sein du lieu de vie.

L'association s'est engagée à accueillir le plus longtemps possible les résidents les plus âgés « tant que leur état de santé permet leur maintien au sein du lieu de vie » mais la question d'une orientation vers un lieu plus adapté se pose pour certaines situations et le manque de réponse nous interpelle. Les listes d'attente interminables en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), les tarifs pratiqués dans de nombreuses maisons de retraite ne permettent pas d'apporter de réponse rapide quand les situations le nécessitent et nous sommes donc dans l'obligation de maintenir en maison relais des personnes dont l'autonomie se réduit, parfois peu à peu, parfois rapidement.

2. Actions collectives et individuelles menées au cours de l'année, animation du lieu de vie.

Travailler sur un lieu de vie c'est d'abord vivre le quotidien avec ses joies et ses peines, c'est partager des moments de vie avec les personnes accueillies.

C'est également dire ce que l'on est et ce que l'on fait, c'est entraîner les personnes accueillies à aller voir ailleurs pour apprendre, découvrir, partager, se ressourcer, s'amuser, se sentir vivantes.

C'est se rapprocher de nos partenaires afin de rendre possible l'accès aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre, c'est être à l'écoute de ce qu'il y a de sensible chez chacun et valoriser des ressources insoupçonnées.

C'est enfin partager avec des stagiaires du travail social en formation, une vision du travail socioéducatif et une approche de proximité, rendues possibles par une temporalité respectant l'Humain.

2.1 Faire découvrir Le Village et ses actions :

- Comme chaque année, j'ai participé au forum des métiers au lycée Ismaël Dauphin à Cavaillon, le 29 janvier. Je suis intervenu devant deux groupes de 40 élèves de 2nde et 1^{ère} pour leur présenter les métiers du social dans leur globalité et des expériences professionnelles particulières. C'est aussi l'opportunité d'aborder le thème de l'exclusion et de la fragilité sociale auprès d'adolescents afin de leur permettre de percevoir des réalités sociales qui, parfois, leur échappent.

- Lisa a participé, le 10 juin, en qualité d'intervenante à une soirée thématique sur l'ESS à Pernes les Fontaines, invitée par l'association des Amis de la Bibliothèque, pour évoquer le travail effectué au Village et partager cette expérience auprès d'un auditoire nombreux et attentif. C'est également l'occasion de nouer de nouveaux liens avec d'éventuels partenaires dans ce domaine.

• Sous l'impulsion de Gérard, nouveau bénévole au Village, un atelier de récupération et réparation de vélos a vu le jour au printemps. 3 résidents y participent 2 jours par semaine afin de remettre en état, avec les conseils bienveillants de Gérard, des vélos qui sont ensuite vendus à prix modique ou donnés. Ce sont 70 vélos qui ont ainsi été réparés et remis en circulation au cours de l'année 2016.

Un bénévole heureux



• La fête du Village s'est déroulée les 17 et 18 juin, avec la présentation du Rapport 2016 sur le Mal Logement (de la FAP) en présence du délégué régional de la Fondation Abbé Pierre, puis les activités ordinaires de ces festivités : concours de pétanque, contes, repas partagé, concert de Village Pile Poil et soirée dansante animée par Medhi, un ancien résident.

Village Pile Poil joue à domicile

• Nous avons reçu la visite annuelle du centre de formation aux métiers du travail social Les Chênes à Carpentras pour la découverte du site et de nos actions.

• L'accueil au Village, le 17 novembre, d'un groupe de travailleurs sociaux franco allemand, (IRTS de Marseille et université de Hanovre), a un peu bousculé le quotidien. En effet, ce sont 35 personnes que nous avons reçues.

Après une visite de l'association et le partage du repas de midi, nous avons échangé l'après midi autour du projet Village, de son fonctionnement et de sa philosophie avec la participation d'accueillis, de membres de l'équipe et de bénévoles. Ainsi, les étudiants ont pu recueillir des témoignages variés issus des différents espaces de l'association.

Lors de ces visites, les échanges avec des interlocuteurs divers nous permettent de réaffirmer le projet associatif, de prendre du recul sur nos pratiques et de nous réinterroger suite aux nombreuses questions posées par les visiteurs.

Le Village accueille, c'est un fait, mais il doit aussi se projeter à l'extérieur car il est intimement intégré à son environnement et le bien être de ses habitants est conditionné par ces liens qui ouvrent les esprits.

2.2. Sortir du Village :

Nous avons organisé une sortie au Mont Ventoux le 9 février avec les enfants du Village et leurs parents. Il s'agissait d'une découverte de la neige pour certain et des rigueurs de la montagne pour tous, avec un vent glacial et des chutes de neige mouillée qui ne nous ont toutefois pas empêché de faire de la luge.

Peu de neige, beaucoup de rires



- Bal folk organisé par le Village, les Restos du Cœur et le Secours Populaire Français pour promouvoir les activités de la Maison Commune. Grand succès pour ce temps de partage et de fête au MIN de Cavaillon.

- Du 25 au 28 mai, le Village a participé aux rencontres du goût à Préfailles (44), organisées par la FAP et Ficosil, départ de 7 villageois pour cette aventure gastronomique et humaine.

- Nous avons fait une sortie à la mer avec les enfants le 14 avril, destination la Couronne avec jeux de plage, pique nique improvisé, gâteau préparé par une maman et même baignade pour les plus courageux !

- Nous avons effectué le séjour de vacance annuel à Carmaux, du 1^{er} au 5 juillet, avec 7 accueillis (résidents et ouvriers). Au programme : Découverte du Tarn, de la campagne avec



des balades quotidiennes, de la ville d'Albi avec une visite guidée et de l'histoire de Jean Jaurès. Nous avons été accueillis dans une maison très confortable gérée par une association « Les Amis d'Emmaüs ». Chacun en a rapporté pleins de bons souvenirs et parfois, il s'agissait d'un premier départ en vacance pour certains. Aujourd'hui, ce séjour de vacance annuel est bien installé, nous élaborons d'ores et déjà notre programme pour l'été 2017.

Albi, son pont médiéval

- Les 22 et 23 septembre, départ à 9 pour les Rencontres Nationales du Sport Solidaire, nous sommes toujours très bien accueillis sur les terrains de sport et chez les frères où nous logeons. Il s'agit d'un moment incontournable de l'année auquel participent des habitués qui viennent chaque année depuis le début et de nouveaux désireux de découvrir ces instants de solidarité.

- Encore une sortie pour les enfants du Village, le 30 novembre, aux carrières de Lumière aux Baux de Provence. Les enfants sont ressortis enchantés des diverses projections qui leur ont fait découvrir la peinture de Chagall dans un cadre enchanteur.

- Nous avons rendu visite aux amis de la pension de famille de l'association Lumière et Vie à Montpellier, le 2 décembre, à l'occasion de la projection d'un mini documentaire traitant de la participation des accueillis des pensions de famille au festival « C'Est Pas Du luxe ! » (CPDL !) en 2015 à APT. Ce fut un grand plaisir de se retrouver et de continuer à faire vivre le festival hors de son cadre.

Le lien à la culture est omniprésent au Village dont le projet défend l'accès et la participation aux activités culturelles diversifiées pour tous.

2.3. Actions culturelles et artistiques :

- Dans le cadre de notre longue coopération avec la Scène Nationale de Cavaillon, nous avons participé à la création du spectacle de Laurance Henri, artiste en résidence à La Garance, par la dépose au sein du Village (dans la salle à manger) d'une Boîte à Trouille, urne dans laquelle nous pouvions déposer nos peurs notées sur papier et qui ont ensuite servi de matière à l'artiste pour concevoir son spectacle.

Un petit groupe de villageois a pris part les 19 et 20 avril au spectacle avec une répétition la veille et le jour même dans les locaux de la Garance. Puis nous nous sommes produits devant les spectateurs du théâtre à la suite de « Murmures au fond des bois ».

- Un atelier photo « mémoire du Village » a été organisé et dirigé par Marion, stagiaire éducatrice, il s'est terminé par la réalisation d'un petit film ensuite projeté aux accueillis un mardi après le repas du midi. Ce projet a été co-construit avec les résidents afin de travailler sur les traces (photos) témoignant de la vie de la structure et sur leur mise en valeur.

- Le film « Village » réalisé par Armond (résident) dans la suite du travail de Marion est un travail en totale autonomie, avec du matériel basique, mais dont le rendu est de grande qualité. Ce film, présentant l'association vue de l'intérieur, a été projeté au cours de la fête du Village en juin avec succès. Encore bravo Armond !

- Le 16 décembre, Village Pile Poil s'est produit à la Garance pour promouvoir la sortie de son Album « De traverse », fruit d'un long travail d'élaboration collective et de bonnes tranches de rigolade. Cette soirée fut un succès avec un théâtre plein à craquer et un déferlement de bonne humeur, nous confortant dans notre conviction que la pratique artistique est un fantastique levier pour l'insertion sociale des personnes fragilisées. Chacun des spectateurs a pu ressentir et constater la dynamique du groupe positive et étayante.



Le grand soir

2.4. Accueil des stagiaires d'école de formation de travailleurs sociaux :

Depuis environ 11 ans, l'association reçoit des stagiaires en formation pour des stages plus ou moins longs. Les profils sont généralement des travailleurs sociaux et principalement des éducateurs spécialisés. Le Village est fortement sollicité et je dois refuser de nombreuses demandes faute de place disponible.

Cette année, nous avons participé à la formation de terrain de :

Durand Thomas, préparation aux concours des travailleurs sociaux, Lycée st Joseph à Avignon,
Céline Lopez et Léa Servent, 2^{ième} année d'éducateur spécialisé (travail sur le partenariat autour de l'accès à la culture), IMF de Montfavet,

Margheriti Alexandre, éducateur spécialisé en 2^{ième} année à l'IRTS de Marseille,

Dalco Marion, 3^{ième} année éducateur spécialisé à l'IMF de Montfavet,

Zerbib Samuel, préparation au concours à st Joseph à Avignon,

Dernaucourt Agathe, 3^{ième} année licence de psychologie, université Lumière, Lyon.

2.5. Pour conclure :

Cette fin d'année fut très sereine, apaisée voire douce, la présence des enfants y est pour quelque chose. En effet, ils apportent de la joie de vivre et de l'énergie au sein de la maison relais, ceci renforce notre conviction qu'il est nécessaire et impératif pour le bien être de tous de ne pas catégoriser le public accueilli et de toujours rechercher la plus grande mixité possible.

Je tiens à saluer ici la mémoire de Michel, doyen des résidents et figure emblématique du Village ; il était déjà présent lors des premiers pas de l'association ; qui nous a quitté en février. Michel s'est toujours montré bienveillant envers les autres, il nous manque beaucoup.



Michel Florens

A l'heure où l'autre peut être perçu comme menaçant, où le repli sur soi devient une tentation rassurante, où des murs sont en construction, réels ou symboliques, il est plus qu'urgent de persister à décroisonner nos activités, de favoriser par tous les moyens possibles la rencontre, les rencontres.

HÔTE

- Fabrice -

Plus d'enfants sur notre lieu, plus de vie, ils influent une dynamique différente sur les temps collectifs comme les repas, les réunions obligeant à « se promener » hors des sentiers battus, à retourner à l'école, que du positif pour une Maison Relais avec un public vieillissant ; une intergénérationnalité de fait, empruntée de bienveillance des aînés à l'égard des plus jeunes...

Dans les nouveautés la création d'un atelier vélos où des résidents avec l'aide précieuse de notre bénévole Gérard, restaurent des cycles que nous donnent des particuliers mais surtout notre fidèle partenaire sur cette action EMMAUS Courthézon... Le but étant, sous couvert d'occupationnel pour certains de nos résidents de réparer pour donner ou vendre à prix modique à un public sans moyen de locomotion issue du CADA (Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile), ouvriers chantier, résidents, hébergés de Véran Dublé, Les Restos du Cœur, etc... Sur l'exercice 2016 un peu plus de 80 personnes ont bénéficié de cette action.

En parenthèse, je voulais aussi souligner une triste réalité, c'est-à-dire l'avènement d'une certaine liberté de parole raciste, xénophobe, qui s'installe, se diffuse dans l'ensemble de notre société, jusqu'à en ressentir les effets néfastes que ce soit chez nos accueillis mais aussi de façon plus pernicieuse dans des propos émanant de professionnels : « ils sont prioritaires, ils sont Français... » comme si cela devait nous rassurer !!!

Sans vouloir politiser le débat, lorsque l'on évoque ce type de propos, je suis effaré par l'évocation de cette « préférence nationale » qui n'est pas encore, que je sache enseignée aux futures générations de Travailleurs sociaux...

Une parole qui se libère, sans analyse, sans fond... Pas de démagogie de ma part, juste un constat purement factuel.

En conclusion, une année 2016 où Le Village sur ces différentes actions et missions exprime comme toujours une certaine originalité, une manière atypique de fonctionner, un lieu qui a une âme.

CUEILLETES SOLIDAIRES

- Anne -

Début 2016 Le Village a initié un nouveau projet : les cueillettes solidaires.

Ce projet a pour objectifs :

- La réduction du gaspillage alimentaire par la récolte des produits laissés pour compte chez les agriculteurs travaillant en agriculture biologique aux environs du Village ;
- La valorisation des produits récupérés par :
 - La distribution des produits récoltés (aux cueilleurs, à la cantine associative du Village, aux salariés en insertion du Village et aux Restaurants du Cœur de La Maison Commune),
 - A l'avenir par la transformation dans un atelier dont nous étudions la faisabilité, l'objectif étant qu'à terme cet atelier constitue une nouvelle activité pour un chantier d'insertion ;
 - La consommation de fruits, légumes frais, bio et locaux par des publics en situation de précarité alimentaire ;
 - L'organisation de moments de partage, de convivialité, de rencontre avec des personnes extérieures au Village et de découverte d'un autre environnement pour les cueilleurs et notamment pour les résidents de La Maison Relais ;
 - La sensibilisation des participants aux questions liées à l'alimentation : santé, plaisir/goût, environnement, économie et aux questions de gaspillage alimentaire.

Le projet se décline en trois volets :

- L'activité de glanage ;
- L'étude de faisabilité pour l'atelier de transformation ;
- Les ateliers de sensibilisation sur les thématiques alimentaires et environnementales.

L'ensemble de l'action s'inscrit dans la volonté de contribuer au développement d'une alimentation durable.

L'année s'est déroulée en 2 périodes :

De janvier à juin :

Une étude exploratoire permettant de recueillir de la documentation, d'évaluer la pertinence du projet et de repérer les ressources du territoire pour la réalisation de ce dernier, tout en commençant à mobiliser une petite équipe de cueilleurs et à prendre contact avec quelques agriculteurs pour jauger l'accueil réservé au projet.

De juin à décembre :

L'expérimentation des premières cueillettes et la constitution d'un réseau d'agriculteurs et de cueilleurs, ainsi que les premières démarches pour l'étude de faisabilité d'un atelier de transformation.

1- L'étude exploratoire

Dans un premier temps, on a glané de la documentation, collecté des retours d'expériences auprès d'associations ayant mené des expériences similaires, des contacts des différents acteurs du territoire et des informations sur les différentes thématiques concernant le projet : les pratiques de glanages (aspects pratiques et législatifs), les techniques de transformation de fruits et légumes, le gaspillage alimentaire et les questions de précarité alimentaire.

- Cette première partie de l'étude a permis de constater que le glanage est une pratique qui tend à se développer sous des formes plus organisées que par le passé et qu'il est notamment pris en compte par des mesures gouvernementales dans le cadre de la loi n°2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage : les cueillettes des surplus agricoles sont mentionnées comme faisant partie des démarches alliant solidarité envers les personnes démunies et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Plusieurs études démontrent la pertinence de l'association, lutte contre le gaspillage alimentaire/lutte contre la précarité alimentaire ce qui fait parfaitement écho à la démarche dans laquelle s'inscrivent les "Cueillettes Solidaires du Village".
- La recherche de financement a également fait partie de cette première phase du projet. Nous avons répondu à un premier appel à projet de La Fondation Carosso pour lequel nous avons reçu une réponse négative.

Nous avons eu plus de chance avec l'appel à projet lancé par **La DRAAF, La Région PACA et L'ADEME** dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire : la réponse a été positive et nous devrions être fixés sur le montant des subventions qui seront allouées au projet "Cueillettes Solidaires" au cours du premier trimestre 2017.

- Parallèlement à ces recherches diverses, une équipe "glanage" s'est constituée autour de visites d'ateliers de transformation (3) et d'une visite Au Maquis, association de Lauris qui, elle aussi pratique le glanage et avec qui, depuis, nous avons partagé plusieurs cueillettes. La relation avec Au Maquis a évolué vers un partenariat régulier.

Les cueilleurs sont essentiellement des résidents du Village, des accueillis de La Maison Commune et des adhérents des associations partenaires (Au Maquis ou la Tripopote) mais parfois, se joignent à nous des salariés de l'équipe de la vie quotidienne, des adhérents du Village et d'anciens salariés du Village.

2- Expérimentation des cueillettes et étude de faisabilité pour l'atelier de transformation

La première cueillette a eu lieu en juin avec l'équipe du Maquis.

Cette cueillette nous a permis de produire du jus de cerises pour la fête du Village.

Bon début !!



Puis, nous avons cueillis, ramassés des courgettes, des salades, des haricots verts, des tomates, des poires, des aubergines et poivrons, des courges....

En tout **15 cueillettes avec entre 7 et 4 cueilleurs** qui nous ont permis de récolter **1 tonne et demi de fruits et légumes bio** qui ont été distribués aux cueilleurs, à la cantine du Village, aux salariés du Village et aux Restaurants du Cœur. Sachant que nous avons limité les cueillettes compte tenu du peu de possibilité d'écoulement des produits récoltés et que le nombre d'agriculteur contacté reste faible, le potentiel est prometteur !

Nombre de glanages	15	
Quantités récupérées	1225 kg	500 kg donnés aux Restos du Cœur
Nombre de personnes impliquées	23 dont 7 plus de 3 fois	

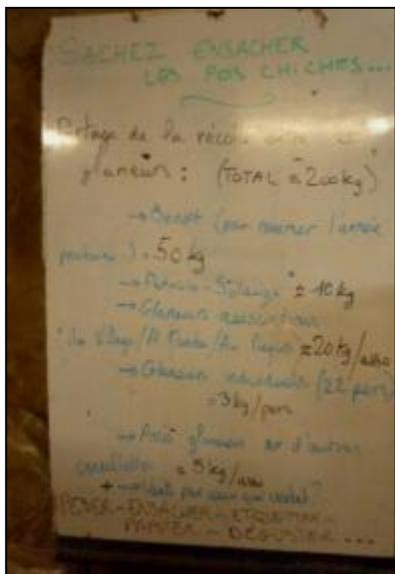


Ces cueillettes nous permettent non seulement de sauver de la destruction des fruits et légumes délicieux mais également de vivre de beaux moments de convivialité au grand air partagé avec de nouveaux visages.....



...ainsi que de purs moments de détente !

Nous avons même organisé, avec Au Maquis, une fête du glanage et du pois chiche (puisque l'idée est née pendant une cueillette de pois chiche) avec concert de Village Pile Poil !
À reproduire en 2017...



- En ce qui concerne le travail de recherche pour étudier la faisabilité de l'atelier de transformation, des éléments nous permettant de réaliser le choix du procédé de transformation et donc de l'équipement et du budget nécessaires ont été rassemblés
- Un organisme d'accompagnement pour les aspects techniques a été identifiée : l'atelier Technologique Agro-alimentaire de Florac. Il nous a déjà fourni un document comprenant les "éléments comparatifs sur différents procédés de transformation de végétaux" accompagnés des tarifs pour les différents équipements nécessaires aux différents procédés ;
- Une école de commerce avignonnaise, ISEMA (www.isema.fr) nous a permis de bénéficier du travail de deux étudiants pour réaliser une étude de marché ;
- Des retours d'expériences recueillis auprès d'ateliers de transformation menant un projet similaire au notre ainsi qu'un répertoire des ateliers existants sur le territoire.

L'ensemble de ces éléments ne nous permettent pas encore de définir le procédé de notre futur atelier mais la réflexion avance. L'étude de faisabilité sera poursuivie en 2017.

Par ailleurs, le projet "Cueillettes Solidaires" comprend un volet sensibilisation du public aux questions liées à l'alimentation. Pour l'instant c'est la dernière roue de la charrette : nous n'avons fait qu'une seule visite chez un agriculteur bio.

Mais des ateliers, visites, rencontres seront organisées en 2017 notamment dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial en Luberon** porté par le Parc Naturel Régional du Lubéron et le CIVAM et réunissant plusieurs acteurs du territoire : Bio de Provence, Les Chambres d'Agriculture 04 et 84, CPIE Provence, CPIE Vaucluse, Associations au Maquis et Le Village, AGRIBIO 04 et 84, Léo Lagrange créant ainsi une dynamique territoriale autour des questions de l'alimentation, thématique du glanage comprise.

De notre côté nous envisageons la mise en place d'ateliers avec Au Maquis : des réunions de conception de ces derniers sont prévus début 2017.

UN POINT SUR LES FINANCEMENTS

Le compte d'emploi des ressources

Emplois	2016	Ressources	2016
Frais de fonctionnement	208 953	Prestations	212 706
Impôts et taxes	32 822	Production stockée	11 691
Charges de personnels	1 175 221	Subventions d'exploitation	705 419
Dotations aux amortissements	48 180	Cotisations et dons privés	16 782
Autres charges	11 891	Reprises sur amortissements provisions, transfert de charges	535 064
Total des charges d'exploitation	1 477 067	Total des produits d'exploitation	1 481 662
Charges exceptionnelles	1 071	Résultat d'exploitation	4 595
		Produits financiers	32
		Produits exceptionnels	40 154
Total des charges	1 478 138	Total des produits	1 521 848
		Résultat	43 710
Evaluation des contributions volontaires		Evaluation des contributions volontaires	
bénévolat	60 805	bénévolat	60 805

Les éléments significatifs de 2016

Les ressources

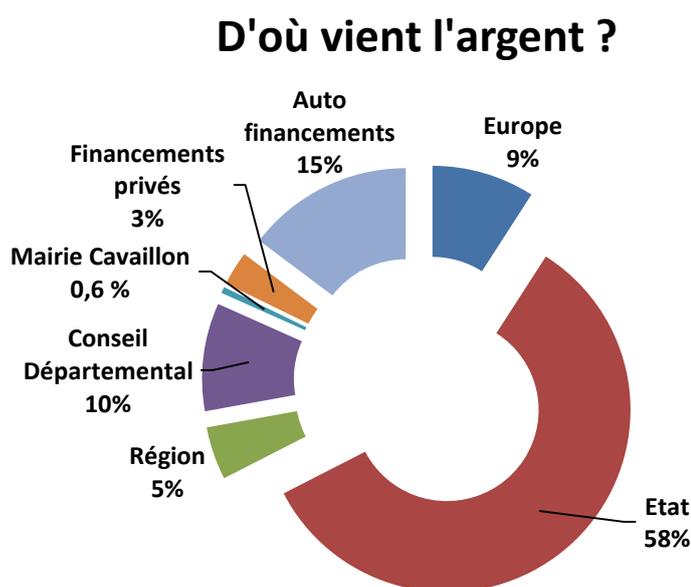
Le Village enregistre 1 521 848 euros de ressources, en hausse de 40 068 euros par rapport à 2015. Ces ressources se répartissent en 3 grandes familles :

- Les prestations (activités du Chantier d'insertion, redevances pour le logement des résidents...) pour un montant de 212 706 euros, en baisse de 13% par rapport à 2015.
- Les subventions d'exploitations apportent 705 419 euros, en hausse de 5 790 euros par rapport à 2015.
- Les cotisations et les dons collectés auprès du public pour un montant de 16 771 euros en hausse de 43% par rapport à 2015.

L'association est soutenue par une dizaine de partenaires financiers publics et/ou privés.

Les acteurs les plus importants (qui couvrent à eux cinq 84% du budget 2016) sont :

- L'Etat : 4 services (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Dirrecte, Justice et Culture) apportent 58% du budget total
- Le Conseil Régional : 5%
- Le Conseil Général : 10%
- L'Union Européenne : 9%
- Financements privés : 3%



Financements institutionnels

Les financements institutionnels augmentent cette année de plus de 11% par rapport à l'année 2015. Ces résultats sont liés à l'augmentation forte des financements publics, notamment de la part du Fonds Social Européen (+ 42%), Direction Départementale de La Cohésion Sociale (+13%), malgré une diminution des financements de La Région (-32%), et du Conseil Départemental (-7%).

Le Fonds Social Européen :

L'association Le Village bénéficie depuis 4 ans du soutien financier du Fonds Social Européen (FSE) sur le Chantier d'Insertion. Le FSE intervenait uniquement sur les dépenses liées aux personnes bénéficiaires du RSA (correspondant en moyenne à 55% du budget global du Chantier), pour un montant de 73 000 euros. Depuis 2016, le FSE intervient sur l'ensemble des dépenses liées aux personnes accueillies sur le Chantier d'Insertion, c'est à dire les personnes au RSA et non RSA. Ainsi, le montant du financement est passé à 134 000 euros (augmentation de 45%). Ce changement amène également des évolutions en terme de mode de fonctionnement : un travail a été conduit avec l'équipe des Encadrants Techniques sur les procédures d'approvisionnement, de planification d'activités et de gestion prévisionnelle. Des résultats très encourageants ont été atteints.

Financements privés

Afin de diversifier ses sources de financements, l'association mobilise les financements privés via les fondations et des dons privés. L'association sollicite régulièrement les **fondations privées** pour la soutenir dans le renforcement des activités en cours ou le développement de nouvelles actions innovantes. (AG2R La Mondiale, Fondation Saint Gobain, Fondation de France, Fondation Bruneau....)

Souhaitant davantage s'engager dans l'appel à la **générosité publique**, Le Village a mis en place en fin d'année une campagne qui a permis d'augmenter de 30% les fonds levés auprès du grand public sur l'année 2016.

Nos donateurs témoignent....

« Continuez ! » P.

«combien nous avons été touchées, émerveillées aussi pour toutes les réalisations qui se déroulent au Village. Votre dernier clip est la preuve formidable de votre dynamisme contre vents et marées. » A.M.

« Cette modeste contribution pour vous remercier de tout ce que vous m'apportez tous. » M.

« Vous remerciant pour ce moment d'amitié »

Votre générosité et vos lettres d'encouragement nous touchent. Nous n'avons pas toujours l'occasion de vous dire combien votre sympathie nous est chère et précieuse.

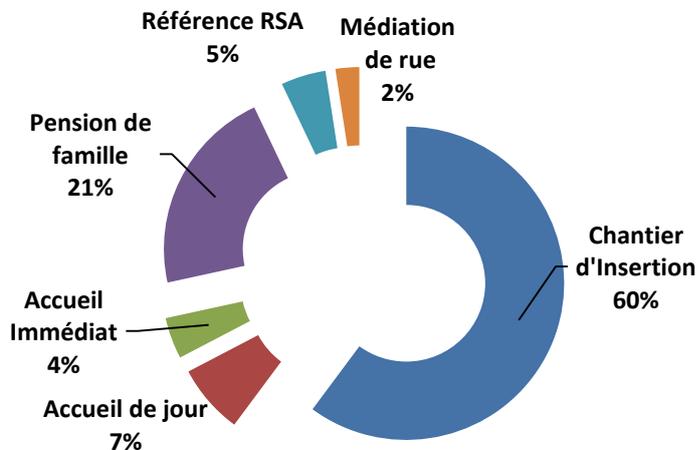
Les emplois (dépenses)

Répartitions des dépenses liées aux Missions Sociales

En 2016, les dépenses de l'association se répartissent ainsi :

- Actions Pension de famille / accueil d'urgence : 25%
- Action insertion professionnelle : 60%
- Action sociale (Référence RSA, Accueil de jour, et Médiation de rue) : 15%

Répartition des dépenses liées aux Missions Sociales



Ce graphique est directement issu des comptes annuels de l'association. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis. Les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement, établis analytiquement.

Bilan simplifié au 31/12/2016

ACTIF en Euros	31/12/16	31/12/15	PASSIF en Euros	31/12/16	31/12/15
Immobilisation	140 882	147 742	Fonds associatifs	272 738	263 368
Incorporelles	22 127	38 427	Réserves	33 286	33 286
Corporelles	117 847	108 307	Report à nouveau	119 173	114 276
Financières	908	1 008	Résultat	43 712	4 898
Actif circulant	374 943	338 131	Subventions d'investissement	76 567	110 908
Stock	29 640	25 675	Provision pour risques et charges	-	-
Créances	276 296	227 310	Dettes	179 525	207 499
Disponibilités	69 007	85 146	Financières	1 734	51 376
Charges Constatées d'avance	1 776	802	Fournisseurs	11 836	7 859
			Fiscales et sociales	141 561	127 705
			Autres dettes	24 394	20 559
			Produits constatés d'avance	65 337	15 810
Total Actif	517 601	486 675	Total Passif	517 601	486 677

Le total du bilan au 31/12/2016 est de 517 601 euros.

Du côté de l'actif :

- Les immobilisations représentent 27% du bilan.
- La trésorerie disponible au 31/12/2016 est de 69 007 euros.

Du côté du passif :

A la fin de 2016, les fonds propres de l'association s'élèvent à 272 738 euros.

L'exercice dégage un résultat positif supérieur aux prévisions se situant à 43 712 euros. Ce résultat est dû à une optimisation de la gestion de l'association, et à une amélioration de la couverture financière de certains financeurs.

LES MOTS DE VINCENT

Est ce que le projet associatif nous permet de dépasser nos traumatismes ? Est il un point d'appui pour bâtir des expériences positives, des alternatives dans un monde où les inégalités sociales demeurent insoutenables, ou la crise environnementale se fait sentir plus fortement chaque jour, notamment avec la fin à prévoir des énergies fossiles?

Répondre à l'urgence est déjà un beau challenge. Celui encore plus juste est d'inscrire cela dans des dynamiques de nouvelles solidarités, en harmonie sociale et environnementale.

2016, c'est la révélation Trump aux États-Unis, comme le signe d'un monde qui se durcit. Ce sont de nouveaux attentats en France qui ébranlent le projet d'un universalisme apaisé.

C'est aussi pour Le Village une année de poursuite des actions socles de notre projet associatif : Pension de Famille, Chantier d'Insertion, Référence RSA, Accueil de jour, Accueil Immédiat, Médiation de rue :

- D'accomplissement de projets donnant de l'épaisseur aux interventions de l'association sur le territoire : sortie du disque Village Pile Poil, lancement des ateliers glanage et réparation vélo,
- D'attente d'un point de stabilité pour l'association : le démarrage des travaux de construction de la Pension de Famille et de locaux administratifs sur le site de La Rivale avec l'obtention d'un bail emphytéotique qui serait cédé partiellement au Village pour la partie ateliers,
- De construction de nouveaux possibles avec le projet Maisons de Jours Meilleurs de Mallemort 13, celui d'une ouverture d'un accueil de jour sur L'Isle sur La Sorgue, d'un atelier de transformation de Fruits et Légumes sur le site de La Rivale ou du lieu de vie qui pourrait s'étoffer en devenant lieu de résidence d'artiste.

Parler de résilience, j'y reviens, c'est peut être trouver des pistes d'explications de la démarche que Le Village invente, expérimente, tel un artisan depuis plus de 20 ans maintenant.

Les écrits et débats sur la résilience méritent qu'on s'y intéresse. Deux approches peuvent nourrir nos réflexions.

L'une sur un versant « psychanalytique », avec sa figure de proue Boris Cyrulnik (1), l'autre sur un versant « écologique » avec Rob Hopkins (2). Des points de comparaison avec le « système » artisanal du Village sont très enrichissants dans les deux cas.

Je m'attarde brièvement sur les travaux de Rob Hopkins et son triptyque d'une société en transition articulé autour de « diversité / modularité / rétroaction directe » qu'il présente ainsi :

- Diversité : variété d'éléments et variété de fonctions d'un système donné,
- Modularité : manière selon laquelle les composantes d'un système sont liées entre elles,
- Rétroactions directes : concernent la rapidité et l'intensité avec lesquelles les conséquences d'un changement à un endroit du système sont ressenties et prises en compte à un autre endroit.

Système ainsi décrit qui permet la résilience selon l'auteur et ses études menées. N'a t'on pas là quelques pistes pour que l'association Le Village accomplisse au mieux sa raison d'être : accueillir, accompagner des personnes fragiles, leur permettre de retrouver de l'autonomie de vie ?

2017 se présente à nous avec les incertitudes grimpances du monde moderne dans lequel nous sommes. Avec un rythme qui s'accélère où la relation à l'autre est bien souvent prise de vitesse. Le Village doit faire sa part pour construire des espaces de solidarité et d'humanité. Il en a la ressource. Il doit continuer à s'organiser pour amplifier son action sur son territoire.

S'organiser :

- En faisant une vraie place aux bénévoles,
- En permettant aux accueillis d'être accueillants quand ils le peuvent, à ce qu'ils développent de l'entraide,
- En amplifiant la coopération quotidienne des salariés permanents,
- En accomplissant le décloisonnement le plus profond entre l'ensemble de nos actions,
- En rendant concret cette coopération aussi dans les actions que nous menons en prenant comme porte d'entrée de projet le travail avec les autres acteurs du territoire : partenaires et non concurrents.

Le territoire : il doit être avant tout le Sud Vaucluse entre Cavaillon, l'Isle sur Sorgue et Apt. Mais l'engagement du Village est aussi le soutien aux émergences de projets porteurs de nos valeurs au delà de ce territoire lorsque c'est opportun.

Le Village a de la ressource. Refoulons les peurs, nos peurs. Afin de tisser la solidarité, l'harmonie.

(1) : Boris Cyrulnik – Marie Anaut / Résilience. De la recherche à la pratique. / éditions Odile Jacob.

(2) : Rob Hopkins / Manuel de transition de la dépendance au pétrole à la résilience locale / Éditions Société.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



FONDATION
JM. BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE



Banques Alimentaires